

**RAPPORT FINANCIER
ANNUEL 2024**



الومنيوم المغرب
aluminium du maroc

SOMMAIRE

I-	RAPPORT ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE	5
1-	NOTE METHODOLOGIQUE	5
	❖ Périimètre de reporting	5
	❖ Période de reporting	5
	❖ Référentiel du reporting	6
	❖ Modalités du reporting	6
2-	PROFIL DE LA SOCIETE	6
3-	FILIALES ET PARTICIPATIONS	8
4-	HISTORIQUE ET PRINCIPAUX EVENEMENTS	8
5-	GOUVERNANCE	10
	❖ Ethique, conduite et déontologie	10
	❖ Le conseil d'Administration	11
	❖ Les comités spécialisés	11
	❖ Direction Générale	12
	❖ Comité de Direction	12
6-	REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL	12
7-	CAPITAL HUMAIN	13
	❖ Effectif	13
	❖ Santé et sécurité	14
	❖ Formations et sensibilisations	14
	❖ Culture Sociale forte et bien définie	14
	❖ La performance individuelle et collective	15
8-	PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT	15
9-	SYSTEME DE MANAGEMENT INTEGRE, CERTIFICATIONS ET LABELS	15
10-	RESPONSABILITE SOCIETALE	16
	❖ Partenariats avec les établissements d'éducation est de formation	16
	❖ L'organisation et le Sponsoring d'événements sportifs	17
	❖ Soutien aux associations pour le développement durable	17
	❖ Dialogue social permanent et régulier	17
	❖ Co-fondation du GIE Green Building	17
	❖ Référentiel EcoVadis	18
	❖ Préservation de l'environnement naturel.....	18
11-	BUREAUX ET AGENCES	19

12-	RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	20
13-	CONTEXTE ECONOMIQUE.....	20
14-	FAITS MARQUANTS ET REALISATIONS	21
15-	Liste des Communiqués Publiés	22
16-	ETAT DES HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	23
17-	AVIS DE REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE.....	23
II-	ETATS FINANCIERS DES COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2024.....	24
1-	BILAN.....	24
2-	CPC	26
3-	ETAT DES SOLDES DE GESTION	27
4-	TABEAU DE FINANCEMENT	28
5-	TABEAU DES PROVISIONS	29
6-	TABEAU DES IMMOBILISATIONS	29
7-	ETAT DES DEROGATIONS	29
8-	ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES	29
9-	PASSIF EVENTUELS	30
10-	ACTIVITES ET RESULTATS DU PERIMETRE SOCIAL	30
❖	CHIFFRE D'AFFAIRES	30
❖	RESULTAT D'EXPLOITATION	30
❖	RESULTAT FINANCIER.....	31
❖	RESULTAT COURANT	31
❖	RESULTAT NON COURANT.....	31
❖	RESULTAT NET.....	31
❖	FINANCEMENT	32
❖	TRESORERIE.....	32
❖	OPERATIONS, INFORMATIONS POST CLOTURE	32
❖	MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA PRESENTATION DES COMPTES	32
III-	ETATS FINANCIERS DES COMPTES CONSOLIDES AU 31 12 2024.....	33
1-	BILAN CONSOLIDE.....	33
2-	COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES CONSOLIDE.....	34
3-	Tableau des flux de trésorerie consolidés.....	35
4-	Tableau de variation des capitaux propres.....	35
5-	ACTIVITES ET CONTRIBUTION PAR FILIALE.....	36
6-	PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE ALUMINIUM DU MAROC.....	36
7-	TITRES DE PARTICIPATION AU 31 12 2024.....	36

8-	ACTIVITE DU GROUPE.....	36
❖	ALUMINIUM DU MAROC	36
❖	BELPROMO.....	37
❖	MANSART.....	37
❖	NAFIDA ALUMINIUM.....	37
❖	AFRIC INDUSTRIES	37
❖	ALM AFRICA.....	37
9-	RESULTAT CONSOLIDE PAR FILIALE 2024	38
IV-	RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SOCIAUX 2024	39
V-	RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SOCIAUX 2024	44
VI-	RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2024.....	53

I- RAPPORT ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE

L'année 2024 a été marquée par la disparition de Sidi Mohamed EL ALAMI, Président du Conseil d'Administration et actionnaire majoritaire du Groupe Aluminium du Maroc.

Pionnier visionnaire et homme d'engagement, Sidi Mohamed EL ALAMI a consacré sa vie au développement du Groupe, insufflant ses valeurs d'excellence, d'intégrité et d'innovation. Son leadership et son dévouement ont durablement marqué l'histoire d'Aluminium du Maroc et continuent d'inspirer l'ensemble des collaborateurs.

Le Conseil d'Administration, la Direction et l'ensemble des équipes d'Aluminium du Maroc lui rendent hommage et saluent sa mémoire avec respect et reconnaissance.

1- NOTE METHODOLOGIQUE

Le reporting extra financier respecte un processus strict d'identification, de collecte, de traitement des principaux indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. L'ensemble de ce reporting s'est effectué dans un cadre prédéfini et avec des procédures associées à une liste d'indicateurs partagés avec l'ensemble des entités de la société.

Aluminium du Maroc s'appuie sur un canevas formalisé d'indicateurs, en vue de rendre compte de sa démarche de responsabilité sociétale et environnementale auprès de ses différentes parties prenantes.

❖ Périètre de reporting

Les données extra-financières concernant les indicateurs sociaux, sociétaux, et environnementaux couvrent l'ensemble des activités de la société, sauf lorsque des exceptions sont explicitement mentionnées.

❖ Période de reporting

L'ensemble des indicateurs contenus dans le présent rapport couvrent l'ensemble des entités d'Aluminium du Maroc pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Les années de référence sont communiquées selon la disponibilité et la complétude des données.

Ainsi, l'évolution des indicateurs est mentionnée lorsque les données sont à un périmètre constant en terme géographique et de modalités de calcul des indicateurs.

❖ **Référentiel du reporting**

Les indicateurs suivis au sein du Groupe sont en conformité avec les standards du Global Reporting Initiative, ISO 26000 et la circulaire de l'AMMC n°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières en termes de pertinence pour le secteur d'activité et la spécificité de ses activités et opérations.

Le présent rapport reprend les indicateurs selon les exigences de ladite circulaire. Les indicateurs reflètent la contribution de l'entreprise aux Objectifs de Développement Durable.

❖ **Modalités du reporting**

Les données communiquées suivent un processus formalisé de collecte, de contrôle et de validation.

Les données sociales relatives à l'effectif et à la formation sont centralisées et extraites des systèmes d'information dédiés tandis que celles relatives à l'accidentologie de travail et les relations sociales reposent sur la remontée du département ressources Humaines. Les données environnementales et sociétales hors financières sont remontées selon des canevas avec des formules de calcul harmonisées.

Les données de gouvernance relatives notamment au fonctionnement du Conseil, des Comités et la tenue des assemblées générales sont communiquées par le Secrétariat du Conseil. Le recueil de chaque indicateur est réalisé par une personne désignée, également responsable du contrôle sur son périmètre de reporting. Une fois les données remontées, la Direction Administrative et Financière procède à un autre niveau de contrôle à travers la vérification du respect des formules de calcul, de la cohérence des données ainsi que du respect des périmètres géographiques et temporels de reporting.

2- PROFIL DE LA SOCIETE

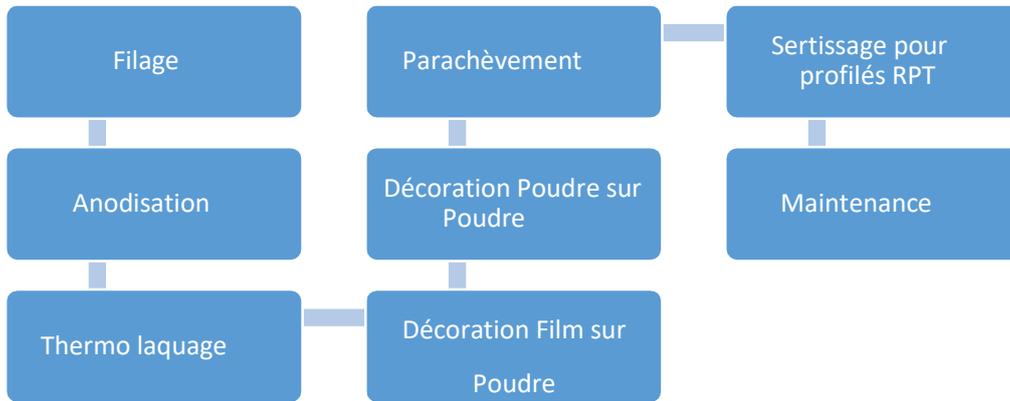
Aluminium du Maroc est le premier producteur marocain de profilés en alliages d'aluminium destinés au bâtiment et à l'industrie. La société a été créée en 1976 en partenariat avec le groupe Pechiney, successivement absorbé par Alcan puis Rio Tinto leader mondial de l'industrie aluminium.

Forte d'une équipe expérimentée, encadrée par des ingénieurs et des cadres de haut niveau, Aluminium du Maroc dispose d'un savoir-faire unique et reconnu au Maroc comme à l'international.

COMPÉTITIVITÉ, FLEXIBILITÉ, RÉACTIVITÉ

La modernisation continue de son outil de production, permet à la société de bénéficier d'équipements techniques de dernière génération et répond aux standards de qualité

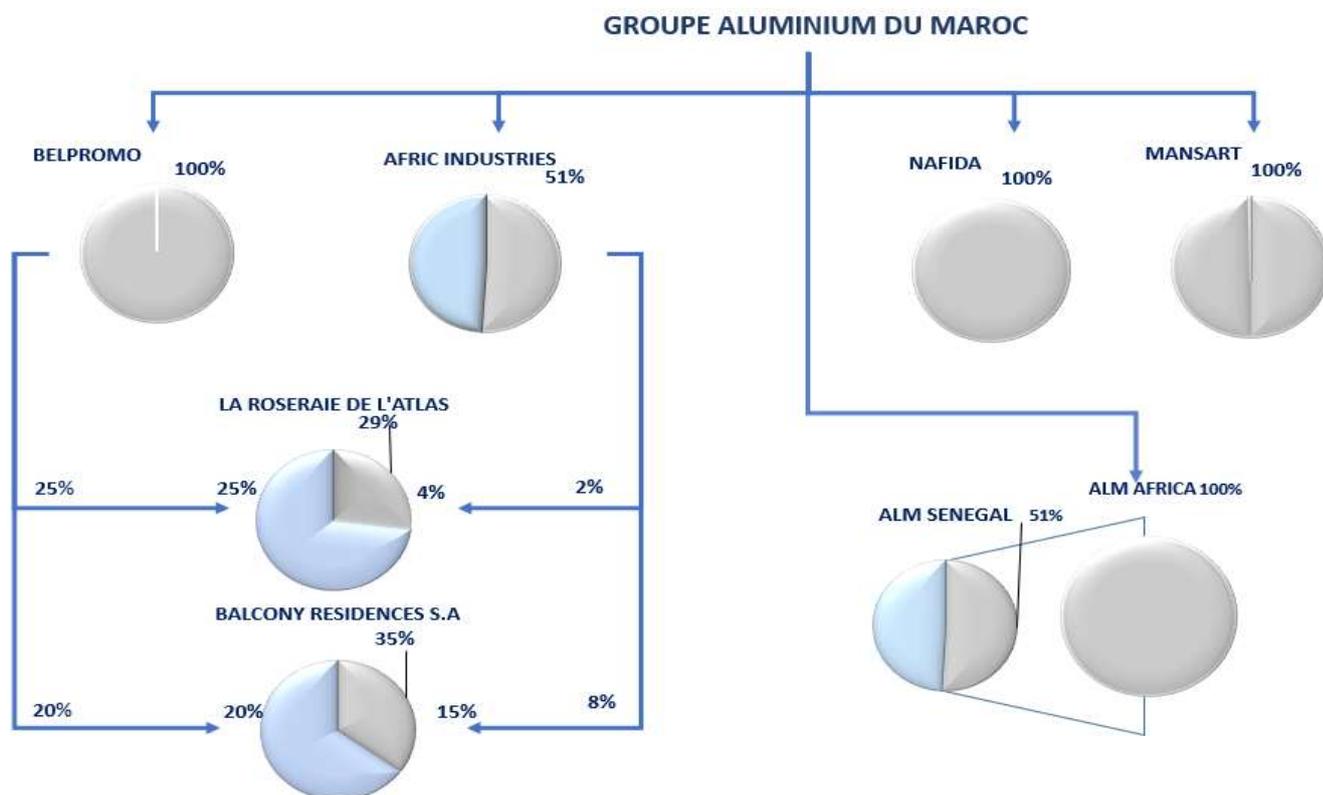
internationaux les plus exigeants.



L'intégration de l'activité industrielle et logistique sur un site unique à Tanger est un atout majeur. La mise en place d'un réseau d'agences de commercialisation des produits dans les principales villes du Royaume, et la proximité géographique avec les principaux marchés consommateurs à l'export, permettent à Aluminium du Maroc de garantir des coûts de production optimisés et des délais de fabrication et de livraison réellement maîtrisés. Les efforts constants pour améliorer la qualité des produits et services ont permis à Aluminium du Maroc de développer une collaboration étroite avec les principaux gammistes et menuisiers marocains, tout en fidélisant à l'export des clients leaders sur leur marché.

3- FILIALES ET PARTICIPATIONS

GROUPE ALUMINIUM DU MAROC



4- HISTORIQUE ET PRINCIPAUX EVENEMENTS

1976 : Constitution de la société au capital de 0,1 MDH par Feu Abdelaziz EL ALAMI

1977 : Démarrage de la construction de l'usine à la zone industrielle Mghogha, Tanger

1979 : Augmentation de capital à 10,50 MDH

1979 : Inauguration de l'usine et démarrage de l'activité

1980 : Augmentation du capital à 13,80 MDH

1982 : Installation de la ligne de coloration électrolytique

1985 : Démarrage des exports de produits finis vers l'Europe

1986 : installation de la première ligne de thermolaquage

1987 : Décès de Feu M. Abdelaziz El Alami, fondateur d'Aluminium du Maroc

1987 : Nomination de M. Abdelouahed El Alami, en qualité de Président du Conseil

1988 : Prise de participations dans la société STRUCTAL

1988 : Participation à la première édition du Salon International du Bâtiment de Casablanca

1992 : Augmentation du capital à 41,40 MDH

1993 : Prise de participations dans la société AFRIC INDUSTRIE

1993 : Prise de participations dans la société MANSART

1994 : Prise de participations dans la société BELPROMO

1994 : Obtention du label Qualicoat

1995 : Obtention du label Qualanod

1998 : Augmentation de capital à 46,6 MDH

1998 : Introduction à la bourse de Casablanca

2000 : Certification ISO 9002 version 1994

2000 : Obtention du label Qualimarine

2002 : Certification ISO 9001 version 2000

2002 : Mise à niveau de la première ligne d'Extrusion

2003 : Ouverture de l'agence Casablanca

2003 : Extension de l'usine (6 000m²) et installation de la seconde ligne de thermolaquage

2003 : Certification ISO 14001 ; Certification OHSAS 18001

2003 : Lancement de la gamme de menuiserie Nafida Aluminium

2003 : Lancement des travaux d'extension d 'usine

2004 : Ouverture de l'agence commerciale de Tanger

2004 : Prise de participations dans NAFIDA ALUMINIUM

2004 : Ouverture de l'agence commerciale de Marrakech

2005 : Prise de participations dans GEA HOLDING

2005 : Extension du site de production (14 000m²)

2005 : Démarrage de l'exploitation de la 2^{ème} ligne d'extrusion

2005 : Installation de la ligne verticale de thermolaquage

2006 : Obtention du Label Qualideco

2007 : Lancement du premier plan stratégique de la société sur la période 2007 – 2011

2009 : Mise en place d'un Datacenter et déploiement d'un nouvel ERP intégré

2010 : Prise de participations dans la société ALUCOIL Maroc

2011 : Utilisation de la conversion sans chrome pour la préparation de surface

2012 : Prise de participation dans le projet d'hôtel The Oberoi Marrakech à 15%

2012 : Ouverture de l'agence commerciale d'Agadir

- 2012** : Prise de participations dans la société INDUSTUBE
- 2013** : Ouverture de l'agence commerciale d'Oujda
- 2013** : Lancement du recyclage de l'eau utilisé pour anodisation et traitement de surface
- 2013** : Participation au projet MEDTEST pour l'efficacité énergétique
- 2014** : Création de la société ALM AFRICA
- 2014** : Augmentation des participations dans le projet d'hôtel The Oberoi Marrakech à 25%
- 2015** : Lancement du projet VETIVER pour le recyclage des eaux usées
- 2015** : Mise en place de la nouvelle plateforme logistique à Tanger
- 2015** : Création de la société ALM Sénégal
- 2016** : Plantation de 100 arbres dans le Jardin de Aluminium du Maroc
- 2019** : Participation au projet Tdart-Solar Decathlon Africa 2019
- 2019** : Lancement de la troisième ligne d'extrusion au sein de la société Industube
- 2020** : Nomination de M. Mohamed EL ALAMI, en qualité de Président Directeur Général
- 2020** : Mise en place de l'atelier de menuiserie Générale
- 2021** : Augmentation de la participation dans la filiale Belpromo (détenue à 100%) de 100 MMAD, en la portant à 122 MDH.
- 2021** : Maintien des 3 certifications Qualité Environnement Sécurité Iso 9001v 2015, ISO 14001v 2015 et ISO 45001 v 2018 à l'issue d'un audit de surveillance réalisé par SOCOTEC.
- 2022** : Nomination de M. Mohamed EL ALAMI, en qualité de Président du conseil
- 2022** : Nomination de M. Abdeslam EL ALAMI, en qualité de Directeur Général
- 2022** : Maintien des 3 certifications Qualité Environnement Sécurité Iso 9001v 2015, ISO 14001v 2015 et ISO 45001 v 2018 à l'issue d'un audit de surveillance réalisé par SOCOTEC.
- 2022** : Cession des titres de participation de la filiale ALM Côte d'Ivoire.
- 2023** : Ouverture de l'agence de Lissasfa (Casablanca)
- 2024** : Nomination de M. Abdeslam EL ALAMI, en qualité de Président Directeur Général
- 2024** : Fusion absorption de la société Industube S.A par la société Aluminium du Maroc

5- GOUVERNANCE

❖ Ethique, conduite et déontologie

Aluminium du Maroc s'est doté d'un code de déontologie conformément aux dispositions prévues pour les sociétés cotées en Bourse. À ce titre, un responsable de la déontologie a été nommé depuis 2009.

Concernant la prévention de corruption, Aluminium du Maroc a mis en place des procédures et une matrice de signatures, en matière d'achat, qui prévoient plusieurs niveaux de validation et de contrôle avant contractualisation d'un achat et qui est soumis à la triple signature. Aucun incident relatif à l'éthique n'est remonté en 2024.

❖ Le conseil d'Administration

Aluminium du Maroc est une société anonyme administrée par un Conseil d'administration dont les membres sont nommés par l'Assemblée Générale et renouvelés ou révoqués par elle. Le Conseil d'administration définit les orientations stratégiques de la société et veille à leur mise en œuvre. Il procède également aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns et se saisit de toute question relative à la bonne marche de la société.

Au 31 décembre 2024, le Conseil d'administration comptait onze membres, dont trois indépendants. Le conseil s'est réuni 8 fois en 2024, avec un taux de présence de 100% des administrateurs dans toutes les séances.

Au 31 décembre 2024, le Conseil d'administration d'Aluminium du Maroc était composé des membres suivants :

M. Abdeslam EL ALAMI	Président	Président Directeur Général	AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028
M. Abdelouahed EL ALAMI	Administrateur		AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028
Mme Malika EL ALAMI	Administratrice	Membre du Comité CSD	AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028
M. Abdelaziz EL ALAMI	Administrateur	Directeur Général Délégué	AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025
Mme Radia CHMANTI HOUARI	Administratrice Indépendante	Membre du CAGR	AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025
Mme Houda EL GUENNOUNI	Administratrice	Membre du Comité CNRG	AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025
M. Clemente GONZALEZ SOLER	Administrateur	Membre du Comité CSD	AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028
Holding SARL, représentée par M. Abdeslam EL ALAMI	Administrateur		AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028
M. Hamza EL AYOUBI	Administrateur	Président du Comité CSD	AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028
M. Karim HAJJI	Administrateur indépendant	Président du Comité CAGR	AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028
M. Mhammed Fares EL AKEL	Administrateur	Membre des Comités CNRG et CAGR	AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025
Mme Wafaa JOUNDY GUESSOUS	Administratrice indépendante	Président du Comité CNRG	AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028

❖ Les comités spécialisés

Le Conseil d'administration d'Aluminium du Maroc a mis en place trois comités spécialisés, afin de l'aider dans la prise de décision :

- Comité Audit et Gestion des Risques : composé de quatre membres, dont deux indépendants, et présidé par M. Karim HAJJI. Ce comité s'est réuni 4 fois en 2024.
- Comité Stratégie et Développement : composé de trois membres, et présidé par M. Hamza EL AYOUBI. Ce comité s'est réuni 3 fois en 2024.

- Comité Nomination Rémunération et Gouvernance, composé de trois membres, et présidé par Mme Wafaa JOUNDY GUESSOUS. Ce comité s'est réuni 4 fois en 2024.

Les attributions de ces comités sont régies par des chartes dédiées et ils se réunissent aux moins deux fois chacun par année.

❖ Direction Générale

La Direction Générale d'Aluminium du Maroc, est assurée par :

- Le Président Directeur Général : M. Abdeslam EL ALAMI
- Le Directeur Général Délégué : M. Benoît VAILLANT
- Le Directeur Général Délégué : M. Abdelaziz EL ALAMI

❖ Comité de Direction

En plus de la Direction Générale, le Comité de direction est composé des personnes suivantes :

- M. Adil HAJAJI : Directeur Administratif et Financier
- M. Abdelwahab EL HAMDY : Directeur Développement Industriel
- M. Saïd EL HILALI : Directeur Technique
- Mme Hajar NACIRI : Directrice Commerciale Extrusion
- M. El Mahdi NAZRATI : Directeur Commercial Building Systems
- M. Badr KHAMLIHI : Directeur Systèmes d'Information et Qualité
- Mme Amal RAJI : Directrice Marketing et Développement

6- REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la société Aluminium du Maroc est de 46 595 400.-DH divisé en 465 954 actions de 100.-MAD. Il est réparti au 31 12 2024 comme suit :

ACTIONNAIRE	PARTICIPATION
HOLDING S. A	38%
SOPINORD	19%
COFINORD	4%
HOLDING DE PARTICIPATION ET D'INVESTISSEMENT DU NORD	3%
FETTOUMA SEBTI	1%
HAMZA AYOUBI	5%
ALUCOIL SAU	4%
DIVERS ACTIONNAIRES	26%
TOTAL	100%
NOMBRE TOTAL D' ACTIONS	465 954

7- CAPITAL HUMAIN

Le capital humain, cœur battant d'Aluminium du Maroc, est la première richesse. La société place ses collaborateurs au cœur de sa stratégie de croissance et déploie une politique de ressources humaines en phase avec sa culture et ses valeurs.

Aluminium du Maroc redouble chaque année d'efforts afin de garantir une rémunération et un environnement de travail équitable pour tous les collaborateurs.

Dans le respect de l'égalité des chances, la société agit activement pour le développement des compétences de ses collaborateurs à travers la formation et la gestion de carrières. Enfin, Aluminium du Maroc met les moyens nécessaires afin d'offrir un cadre de vie qui favorise la cohésion sociale et renforce le sentiment d'appartenance de ses collaborateurs.

La politique de ressources humaines d'Aluminium du Maroc s'articule autour de 4 axes principaux :

- Le respect absolu des droits fondamentaux,
- La promotion de l'égalité des chances,
- La santé et sécurité au travail,
- Le développement des compétences.

❖ Effectif

Pyramide des âges du personnel ADM - Exercice 2024 -

Tranches d'âge	Hommes	Femmes	Total
18-25	17	0	17
25-30	68	13	81
30-35	117	16	133
35-40	84	12	96
40-45	99	11	110
45-50	81	11	92
50-55	66	6	72
55-58	24	4	28
58	6	1	7
59	5	1	6
60 et plus	0	0	0
Total	567	75	642

Effectif	2022	2023	2024
Hommes	447	446	566
Femmes	67	67	75
Total	514	513	641

❖ Santé et sécurité

En tant qu'entreprise qui veille à ce que nos lieux de travail soient sûrs, et que chaque collaborateur puisse évoluer dans un environnement où il se sent protégé et soutenu, Aluminium du Maroc a mis en place plusieurs mesures afin de garantir la SST .

- **Identification des différents risques** : les risques liés à l'environnement (chutes, incendies, etc.); Création d'un système de signalement pour les incidents et quasi-incidents ; déterminer les risques ergonomiques (postures difficiles, mouvements répétitifs et charges lourdes...); etc.
- **Sensibilisation** : Plusieurs formations ont eu lieu pour garantir la sécurité des collaborateurs (conduite des engins « Pont-roulant ; chariot élévateur... »), Formation des sauveteurs secouristes au travail, sensibilisation contre l'exposition aux produits chimiques...

J/H Formation	2022	2023	2024
Hommes	510	367	379
Femmes	101	190	127
Total	611	557	506

- **Equipements de protection** : Création d'un cahier de charge et adaptation des Équipements de Protection Individuelle (EPI).
- **Suivi médical et prévention** : Un suivi régulier de la santé des travailleurs, notamment à travers des visites médicales, est essentiel pour prévenir les maladies professionnelles et surveiller l'impact de l'environnement de travail sur la santé. Ainsi que plusieurs tests médicaux ont été effectués dans les différents postes : tests audiogrammes avec des professionnels, tests de bruit, tests ophtalmologiques...

❖ Formations et sensibilisations

Aluminium du Maroc met en place, annuellement, un plan de formation qui permet aux employés de développer leurs compétences, améliorer leurs performances, garantir la compétitivité de l'entreprise et bien évidemment renforcer l'engagement et la fidélisation des talents.

Plusieurs sensibilisations ont eu lieu au cours de l'année 2024, la plus marquante était la campagne de sensibilisation sur le cancer du sein qui a eu un impact positif sur la santé des employés et qui permet de contribuer à la détection précoce et à l'amélioration du bien-être général.

❖ Culture Sociale forte et bien définie

Au sein d'Aluminium du Maroc la culture sociale est un élément fondamental qui façonne notre environnement de travail et influence la performance individuelle et collective de nos collaborateurs. Elle va au-delà des procédures formelles pour intégrer des comportements et incarner des valeurs bien définies : **Respect- Engagement- Responsabilité- Confiance**. Une culture positive, inclusive, flexible et qui repose sur des valeurs solides est souvent un atout majeur pour attirer de nouveaux talents, maintenir

l'engagement des employés et réussir sur le long terme. Aluminium du Maroc repose sur une culture familiale, axée sur la collaboration, le travail d'équipe et le soutien mutuel.

❖ **La performance individuelle et collective**

La performance individuelle est un concept multidimensionnel qui, à première vue semble simple, mais s'avère complexe à appréhender pour en faire un levier juste et motivant. A vrai dire elle doit reposer sur un système performant avec des critères mesurables et smart. Afin de répondre positivement à ce pilier fondamental pour la réussite d'une entreprise, Aluminium du Maroc a procédé à la digitalisation du processus d'évaluation qui garantit la clarté, la transparence et l'équité, tout en tenant compte les différents aspects et qui permet non seulement de mesurer la performance, mais aussi de favoriser le développement des collaborateurs.

8- PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT

Aluminium du Maroc a mobilisé ses équipes, courant 2023, autour de l'élaboration de son plan Stratégique 2024-2034, visant à impulser une nouvelle dynamique de croissance, dans un environnement en forte mutation. Ce plan, s'appuyant sur un modèle économique durable, a été construit avec trois ambitions :

- La consolidation du leadership d'Aluminium du Maroc sur le marché national en déployant ses capacités et son expertise au service de l'accompagnement de ses clients, avec une contribution active aux grands chantiers nationaux ;
- L'accélération du développement à l'export d'Aluminium du Maroc, à travers notamment l'ouverture sur de nouveaux marchés en Europe, en tirant profit des acquis en matière de normes et de conformité ;
- La transformation de ses activités dans le sens de l'amélioration de l'efficience opérationnelle au bénéfice de la clientèle, tout en érigeant le schéma directeur de décarbonation en priorité et en se positionnant en tant qu'acteur actif d'une construction écoresponsable et durable.

9- SYSTEME DE MANAGEMENT INTEGRE, CERTIFICATIONS ET LABELS

En 2003, Aluminium du Maroc devient la première entreprise marocaine certifiée Qualité, Sécurité et Environnement (QSE) par le cabinet AFAQ AFNOR, conformément aux exigences des normes internationales ISO 9001, OHSAS 18001 et ISO 14001.

En 2022, le système de management de qualité d'Aluminium Du Maroc a été audité par le cabinet SOCOTEC. A l'issue de cet audit de surveillance, la démarche qualité a été approuvée, et la société conserve ainsi ses certifications ISO 9001 v 2015, ISO 14001 v 2018 et ISO 45001 v 2018 par le cabinet :



Cette certification est la reconnaissance d'une démarche de progrès et d'excellence qui a abouti à la mise en place d'un système de management intégré.

Le respect de l'environnement représente un axe très important de la politique d'Aluminium du Maroc. Les objectifs opérationnels de cet axe sont déclinés comme suit:

- Maîtriser la gestion des déchets et les valoriser
- Maîtriser les rejets atmosphériques
- Maîtriser et recycler nos rejets liquides du traitement de surface
- Réduire la consommation des énergies gaz et électrique
- Préservation des ressources naturelles par la réduction de la consommation de l'eau.

En outre, Aluminium du Maroc est le premier extrudeur marocain à détenir les cinq prestigieux labels européens de qualité pour le traitement de surface, délivrés par l'Association pour le Développement de l'aluminium Anodisé ou Laqué (ADAL) et QUALICOAT.



Aluminium du Maroc dispose également d'une catégorie de profilés à rupture de pont thermique visés selon le certificat QB49 n°025-529 et certificat QB49 n°025-530, délivré par le CSTB.



Enfin Aluminium du Maroc, est le seul extrudeur marocain disposant du label ALU+C-, relatif au respect des normes de bas Carbone au niveau du processus de filage et permettant d'accéder au marché français.

10- RESPONSABILITE SOCIETALE

Aluminium du Maroc a mis en place une politique d'ouverture vers l'extérieur, et ce par l'identification de l'ensemble des parties prenantes internes et externes et par la recherche de leur satisfaction dans le cadre de la stratégie adoptée :

❖ Partenariats avec les établissements d'éducation est de formation

Aluminium du Maroc a mis en place des conventions signées avec divers établissements de formation (FSTT, HEM, ENCGT, ENSI, IKI GROUPE, ENSAT). Ces conventions ont pour but

de formaliser les partenariats entre notre organisation et les établissements éducatifs dans le cadre de l'insertion professionnelle des étudiants en leur offrant des opportunités de stages et renforcer les liens entre le monde académique et professionnel en intégrant les compétences nécessaires à l'employabilité.

Pour illustrer cette approche, établir une pépinière d'ingénieurs au sein de l'entreprise représente un investissement stratégique pour attirer des talents prometteurs, stimuler l'innovation et assurer le développement continu des compétences techniques.

❖ **L'organisation et le Sponsoring d'événements sportifs**

Aluminium du Maroc participe à plusieurs tournois de football à noter TANGER Business League (Tournois inter-entreprises : plus de 18 entreprises qui participent de différents secteurs d'activités). C'est une stratégie efficace pour renforcer la cohésion d'équipe, améliorer le bien-être des employés et promouvoir une performance globale de l'entreprise.

En Parallèle, la société offre à ses employés un espace dédié à la pratique du football « Glory Foot » chaque semaine afin de contribuer à leur épanouissement personnel et professionnel.

Aluminium du Maroc assure le sponsoring de plusieurs événements sportifs afin de toucher un grand public et assurer une bonne harmonie avec la stratégie marketing globale tel que les tournois du Golf (Open de golf Archimedia).

❖ **Soutien aux associations pour le développement durable**

Aluminium du Maroc apporte son soutien financier à plusieurs associations dans les domaines de solidarité sociale ; d'éducation et de développement durable: DARNA, BAB RAYAN, Fondation Slaoui, Les amis de l'école, association Tahssine...

❖ **Dialogue social permanent et régulier**

Le dialogue social demeure une préoccupation principale d'Aluminium du Maroc dans le but de construire des relations de travail solides et productives, contribuant au bien-être des employés et à la performance globale de l'entreprise à travers l'organisation des rencontres périodiques entre la direction et les représentants du personnel.

Afin de soutenir ses retraités, Aluminium du Maroc a mis en place un régime spécifique qui permet la couverture santé de ses retraités.

❖ **Co-fondation du GIE Green Building**

Aluminium du Maroc, accompagnée d'autres industriels marocains, se sont regroupés au travers d'un GIE, en vue de mettre en place un dispositif incitatif et vertueux pour des constructions utilisant des matériaux isolants conformes aux exigences des normes sur la réglementation thermique, et qui évolueront vers des critères touchant les émissions de GES et les consommations d'eau. Ces travaux se font en lien étroit avec l'AMEE (Agence Marocaine de l'Efficacité Energétique), le ministère de l'habitat, de l'urbanisme, et de l'aménagement du territoire

❖ **Référentiel EcoVadis**

Aluminium du Maroc s'est inscrit dans la démarche EcoVadis, pour planifier et mesurer ses impacts environnementaux, social et éthique.

La mise en œuvre d'une politique d'achats responsables présente des avantages multiples : réduire le risque de rupture dans la chaîne d'approvisionnement, protéger la réputation de l'entreprise et sa marque, réduire les coûts à travers des actions faisant collaborer plusieurs métiers de l'entreprise (comme les démarches visant à réduire les consommations d'énergie), faciliter l'accès au capital étant donné que de plus en plus d'institutions financières intègrent ces critères dans les décisions d'octroi des crédits, et donner un avantage compétitif lorsque les consommateurs exigent une chaîne d'approvisionnement « verte » et responsable.

La solution EcoVadis répond à ces enjeux et s'impose comme un label sur certains marchés européens.

❖ **Préservation de l'environnement naturel**

Le mois de décembre 2016 était marqué par la plantation de 100 arbres dans le jardin d'Aluminium du Maroc. Cette action traduit la volonté d'Aluminium du Maroc de contribuer au projet de plantation d'un million d'arbres à l'échelle nationale. Il s'agit d'une action labellisée COP 22.

En 2019 Aluminium du Maroc a signé un partenariat pour le recyclage du matériel informatique obsolète avec l'association Green Ship Al jsr. En partenariat avec le ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, la Fondation suisse Drosos et Managem, ce projet combine la collecte des vieux ordinateurs et téléphones portables avec la formation de jeunes en maintenance des ordinateurs et démantèlement des déchets électroniques.

En 2023, la société a engagé un schéma directeur de décarbonation pour limiter ses émissions de GES, principalement le dioxyde de carbone produit par ses activités et intégré dans ses approvisionnements.

Aluminium du Maroc a réalisé son bilan carbone et a obtenu la démarche ALU+C-, audité par la société Socotec Environnement, garantissant les faibles empreintes carbone en billette aluminium et procédé d'extrusion, exigées sur le marché français.

La société a mis en place en 2024, d'une centrale photovoltaïque pour couvrir 30% de ses besoins, avec une mise sous tension prévue au mois de juin 2024. La société souhaite aller plus loin en visant le zéro carbone sur l'énergie électrique à l'horizon 2025.

Dans le souci toujours persistant de proposer des solutions performantes de menuiserie aluminium, durables et responsables d'un point de vue environnemental, Aluminium du Maroc est un membre actif du groupement Green Building. Celui fédère divers acteurs de la construction au Maroc, unissant leurs efforts pour promouvoir des matériaux et solutions garantissant une performance thermique exigeante pour des bâtiments éco responsables et un confort de vie accru.

11- BUREAUX ET AGENCES

Afin de renforcer sa proximité avec ses clients et de soutenir sa stratégie de développement national, Aluminium du Maroc dispose aujourd'hui de neuf points de vente et agences commerciales répartis sur l'ensemble du territoire marocain.

Ce réseau structuré permet à l'entreprise d'assurer un service de qualité, une réactivité optimale, ainsi qu'un accompagnement personnalisé à ses partenaires.

À noter que la dernière extension du réseau a été réalisée en 2024, avec l'ouverture de l'agence de Lissasfa à Casablanca, venant ainsi compléter et dynamiser l'implantation commerciale de la société.

La liste suivante détaille l'ensemble des bureaux, agences et plateformes logistiques d'Aluminium du Maroc, avec leurs localisations et coordonnées respectives.

- **Siège social et usine**

Zone industrielle, Route de Tétouan, BP 324, 90000 Tanger, Maroc
Tél. : +212 539 32 99 50 – Fax : +212 539 35 17 24
Email : admcontact@aluminiumdumaroc.com

- **Direction commerciale**

6, avenue Mohammed Jamal Eddora, Aïn Sbaâ, 20250 Casablanca, Maroc Tél.
: +212 522 67 30 80 – Fax : +212 522 66 64 24
Email : commercial@aluminiumdumaroc.com

- **Showroom Casablanca**

15, rue Ali Abderrazak, Maârif, Casablanca, Maroc
Tél. : +212 522 94 87 28/33 – Fax : +212 522 94 87 39
Email : showroom@aluminiumdumaroc.com

- **Agence commerciale Agadir**

72, quartier industriel Tassila III, 80650 Tikiouine, Agadir, Maroc
Tél. : +212 528 33 69 05 - Fax : +212 528 83 89 76
Email : f.elmellouli@aluminiumdumaroc.com

- **Agence Commerciale Oujda**

8, rue Ibn Achir, 60000 Oujda, Maroc
Tél. : +212 5 36 70 64 53 - Fax : +212 5 36 70 64 52
Email : m.taharast@aluminiumdumaroc.com

- **Agence commerciale Branes**

6, avenue des marguerites, quartier Barnes II, 90000 Tanger, Maroc
Tél. : +2125 39 31 19 40 - Fax : +212 5 39 31 29 87
Email : c.bokhari@aluminiumdumaroc.com

- **Agence commerciale Sidi Ghanem**

Lot 313, Quartier industrielle Sidi Ghanem, Marrakech, Maroc
Tél. : +212 524 33 65 54 - Fax : +212 5 24 33 67 35

Email : admcontact@aluminiumdumaroc.com

- **Agence commerciale Nafida**

km 7,5, Ex route de Rabat, Ain Sebaä, Casablanca, Maroc
Tél: +212 (0) 5 22 34 00 31 / 22 35 54 59 - Fax: +212 (0) 5 22 35 35 15
Email : admcontact@aluminiumdumaroc.com

- **Plateforme logistique**

Lot N°77, Allée N° 2, zone Industrielle, Route de Tétouan, 90000 Tanger, Maroc
Tél. : +212 (0) 5 24 33 65 54/98 - Fax: +212 (0) 5 24 33 67 35
Email : admcontact@aluminiumdumaroc.com

- **Agence Lissasfa**

Aluminium du Maroc S.A. – Direction Building Systems
Km 13 Route D'El Jadida – Lissasfa –Casablanca – Maroc
Fixe : +212(0) 5 22 65 59 34
Email : admcontact@aluminiumdumaroc.com

12- RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, à l'effet de vous rendre compte de l'activité de votre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2024, et soumettre à votre approbation, les états de synthèse et les comptes arrêtés à cette date. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi ont été régulièrement adressées, et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

13- CONTEXTE ECONOMIQUE

Le marché de l'aluminium au Maroc a connu de profondes modifications dans les dix dernières années. D'abord principalement concentré sur l'architecture, les secteurs et débouchés industriels concentrent aujourd'hui environ 50% de la demande d'Aluminium sur les métiers du transport et du conditionnement.

Nous estimons que la demande de profilés aluminium au Maroc reste orientée à 80% sur le segment du bâtiment, les segments industriels font aussi appel à des billettes et lingots en alliages spéciaux.

D'après les derniers chiffres publiés par l'Association Professionnelle des Cimentiers (APC), Les livraisons de ciment à fin décembre 2024 se sont établies à 13.69 millions de tonnes, soit une augmentation de 9.45% par rapport à 2023 qui a enregistré 12,5 millions de tonnes.

En 2024, le secteur BTP connaît une dynamique positive, principalement due à une augmentation significative des investissements publics. Ces investissements ont augmenté de 56% par rapport à 2023, atteignant 64 milliards de dirhams, le secteur bénéficie également de la mise en œuvre de programmes structurants, tels que la reconstruction après séisme d'L'Haouz et la préparation pour la CAN 2025 et la coupe du monde 2030.

La concurrence sur le marché du profilé aluminium destiné au bâtiment reste très forte avec sept extrudeurs locaux ainsi que plusieurs gammistes internationaux qui se positionnent sur le marché marocain. La capacité installée excède donc la demande de profilés aluminium au Maroc. Les importations enregistrent 20% des ventes selon les statistiques de l'Office des Changes.

A noter, la constitution de l'Association marocaine des extrudeurs d'aluminium (AMEXA) dans le but d'établir des normes pour le secteur, hausser le niveau de qualité, et travailler sur la défense commerciale. Monsieur Abdeslam EL ALAMI, Président Directeur Général d'Aluminium du Maroc, est le premier Président de cette association professionnelle attachée à la FIMME.

Le marché de l'export du profilé aluminium destiné au bâtiment, notamment en Europe, reste très prometteur vue la proximité géographique et les accords commerciaux en place. Cependant, la forte inflation des coûts de la construction, l'élévation des taux d'intérêt et les tensions logistiques ont généré des baisses sensibles des secteurs de la construction de logement neufs mais aussi de la rénovation en Europe, impactant les activités commerciales des clients de la société.

14- FAITS MARQUANTS ET REALISATIONS

L'exercice 2024 est caractérisé par les faits marquants suivants :

- Fusion absorption de la filiale Industube par Aluminium du Maroc,
- Initiation du plan stratégique 2024 – 2034,
- Démarrage du plan de mise à niveau « Excellence Opérationnelle »
- Renouvellement des certifications ISO 9001 v2015 ; 14001 v2018 et 45001 v2018
- Mise en service du parc solaire (panneaux photovoltaïques),
- Nomination de M. Abdeslam EL ALAMI, en tant que Président Directeur Général,
- Inscription dans la démarche d'achats responsables ECOVADIS
- Ouverture du showroom d'Agadir
- Contrôle fiscal de la société en cours, pour les périodes 2020-2021-2022 et 2023.

Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2024, se présentent comme suit :

- **Le chiffre d'affaires hors taxes** de l'exercice 2024 est arrêté à 1 205.3 MDH, contre 1 088.7 MDH en 2023, soit une hausse de 11%. Cette croissance est principalement

due à l'intégration de Industube, qui a contribué à hauteur de 93 millions de dirhams, et à l'évolution des prix de ventes impactés par la hausse des cours de la matière première aluminium.

- **Le résultat d'exploitation** s'établit à 94.9 MDH en 2024, contre 80.0 MDH en 2023, s'inscrivant en hausse de 19% suite à la croissance des ventes.
- **Le résultat financier** s'établit à -18.2 MDH en 2024 contre -18 MDH en 2023,
- **Le résultat net** ressort à 54.6 MDH, en hausse de 18% par rapport à l'exercice précédent,

15- LISTE DES COMMUNIQUES PUBLIES

LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE PUBLIES - 2024 -	
30/11/2024	INDICATEURS TRIMESTRIELS AU 30 09 2024
15/11/2024	Communiqué de presse suivant la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 14/11/2024
30/10/2024	CP Visa de l'AMMC sur le prospectus relatif à l'opération de fusion absorption d'Industube par Aluminium du Maroc
29/10/2024	Extrait du prospectus_FUSION_ALM_Visé_AMMC
29/10/2024	Prospectus_FUSION_ALM_Visé_AMMC
14/10/2024	Formulaire de vote par correspondance AGE 14 11 2024
14/10/2024	Formulaire de vote par procuration AGE 14 11 2024
14/10/2024	AVIS DE CONVOCAATION AGE 14 11 2024
08/10/2024	Industube RG CAC 2023
08/10/2024	Industube RG CAC 2022
08/10/2024	Industube RG CAC 2021
08/10/2024	Statuts_Aluminium du Maroc S.A
08/10/2024	Industube liasse comptable 2023
08/10/2024	Industube liasse comptable 2022
08/10/2024	Industube liasse comptable 2021
08/10/2024	Industube_Statuts
08/10/2024	Industube_Rapport de gestion du CA FY23
08/10/2024	INDUSTUBE Rapport special 2023
08/10/2024	INDUSTUBE Rapport special 2022
08/10/2024	INDUSTUBE Rapport special 2021
08/10/2024	INDUSTUBE Rapport de gestion 2022
08/10/2024	INDUSTUBE Rapport de gestion 2021
08/10/2024	Etat des honoraires vers,s au CAC_ALM
30/09/2024	RAPPORT FINANCIER AU 30 06 2024
30/09/2024	CP – RESULTATS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2024
29/08/2024	INDICATEURS TRIMESTRIELS AU 30/06/2024
02/08/2024	ALUMINIUM DU MAROC - COMMUNIQUE DE PRESSE POST CA 29 07 2024
26/07/2024	RESULTAT DES VOTES AGO 25 JUIN 2024
02/07/2024	CP DECES SIDI MOHAMED EL ALAMI
26/06/2024	COMMUNIQUE DE PRESSE POST AGO 25/06/2024
24/05/2024	INDICATEURS TRIMESTRIELS AU 31/03/2024
24/05/2024	Avis de convocation AGOA-Projets de résolutions
24/05/2024	Formulaire de vote par procuration -AGOA- 25/06/2024
24/05/2024	Formulaire de vote par correspondance -AGOA- 25/06/2024
30/04/2024	RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2023
30/04/2024	Comptes sociaux au 31/12/2023
30/04/2024	Comptes consolidés au 31/12/2023
26/03/2024	Résultats au 31/12/2023 & projet de Fusion-Absorption
29/02/2024	Indicateurs trimestriels T4-2023

16- ETAT DES HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	A.T AUDITEURS CONSULTANTS						BDO Audit, Tax & Advisory				ERNST & YOUNG	
	MONTANT/ ANNEE			% ANNEE			MONTANT/ ANNEE		% ANNEE		MONTANT/ ANNEE	% ANNEE
	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2024	2023	2022	2022
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes	361 139,80	226 399,80	230 000,00	51%	47%	44%	348 936,10	257 500,04	49%	53%	295 349,00	56%
Total	361 139,80	226 399,80	230 000,00	51%	47%	44%	348 936,10	257 500,04	49%	53%	295 349,00	56%

17- AVIS DE REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société ALUMINIUM DU MAROC, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 24 juin 2025 à 10h30 L'Assemblée se tiendra au siège social de la société à Tanger

Pour l'affectation des résultats de 2024, nous vous proposons de distribuer un dividende de 46 595 400.-dhs, soit 100 dirhams par action, et de l'inscrire comme suit :

Report à nouveau au 31/12/2023 = 241 949 412.40 dhs

Bénéfice de l'exercice 2024 = 54 553 439.07 dhs

Distribution en 2025 de dividendes 2024 (100 dhs/action) = 46 595 400.00 dhs

Report à nouveau après distribution des dividendes = 249 907 451.47 dhs

II- ETATS FINANCIERS DES COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2024

1- BILAN

BILAN - ACTIF		déc.-24			EX - 2023
		BRUT	ATS	NET	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	2 314 664,00	-1 822 932,80	491 731,20	340 000,00
	* Frais préliminaires			-	-
	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 314 664,00	-1 822 932,80	491 731,20	340 000,00
	* Primes de remboursement des obligations				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	34 813 021,39	-24 803 746,09	10 009 275,30	7 627 013,70
	* Immobilisation en recherche et dévelop.			-	-
	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 998 828,00	-1 998 828,00	-	-
	* Fonds commercial	1 290 000,00		1 290 000,00	290 000,00
	* Autres immobilisations incorporelles	31 524 193,39	-22 804 918,09	8 719 275,30	7 337 013,70
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	662 116 483,64	- 458 710 397,72	203 406 085,92	68 491 500,23
	* Terrains	40 200 502,00		40 200 502,00	2 620 502,00
	* Constructions	167 703 105,05	- 99 487 685,67	68 215 419,38	21 420 835,72
	* Installations techniques, matériel et outillage	415 145 442,51	- 325 240 705,97	89 904 736,54	37 235 753,47
	* Matériel transport	9 472 867,70	- 8 690 870,92	781 996,78	1 476 013,27
	* Mobilier, Mat de bureau et aménag. Divers	28 814 397,73	- 25 291 135,16	3 523 262,57	3 523 538,87
	* Autres immobilisations corporelles			-	-
	* Immobilisations corporelles en cours	780 168,65		780 168,65	2 214 856,90
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	180 194 854,15	- 9 136 864,81	171 057 989,34	259 300 760,31
	* Prêts immobilisés	25 000,00			
	* Autres créances financières	27 880 040,49		27 880 040,49	50 188 414,28
	* Titres de participation	152 289 813,66	- 9 136 864,81	143 152 948,85	209 112 346,03
	* Autres titres immobilisés			-	-
	ECARTS DE CONVERSION -ACTIF (E)				
	* Diminution des créances immobilisées				
	* Augmentation des dettes financières				
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	879 439 023,18	-494 473 941,42	384 965 081,76	335 759 274,24
ACTIF CIRCULANT	STOCKS (F)	345 276 082,43	- 10 093 142,39	335 182 940,04	238 022 946,73
	* Marchandises	41 652 966,96	- 5 909 837,87	35 743 129,09	35 073 351,08
	* Marchandises en cours de route			-	-
	* Matières et fournitures, consommables	215 868 030,31	- 4 183 304,52	211 684 725,79	126 747 480,09
	* Matières et fourniture en cours de route			-	-
	* Produits finis	87 755 085,16		87 755 085,16	76 202 115,56
	CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	602 668 727,69	-79 770 549,75	522 898 177,94	520 620 294,88
	* Fournis. débiteurs, avances et acomptes	2 115 856,35		2 115 856,35	1 918 868,46
	* Clients et comptes rattachés	478 483 601,85	- 79 770 549,75	398 713 052,10	402 293 671,83
	* Personnel	937 885,04		937 885,04	305 912,12
	* Etat	70 247 694,74		70 247 694,74	65 243 760,08
	* Intérêts courus non échus			-	-
	* Autres débiteurs	50 883 689,71		50 883 689,71	50 858 082,39
	* Comptes de régularisation-Actif			-	-
	TITRES VALEURS DE PLACEMENT (H)	144 000,00	-	144 000,00	144 000,00
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (Eléments circulants)	1 688 389,00		1 688 389,00	1 019 335,00	
TOTAL II (F+G+H+I)	949 777 199,12	-89 863 692,14	859 913 506,98	759 806 576,61	
TRESORERIE	TRESORERIE-ACTIF	12 963 572,33		12 963 572,33	8 306 182,26
	* Chèques et valeurs à encaisser	6 756 048,85		6 756 048,85	7 487 428,33
	* Banques, TG et CCP	6 190 822,90		6 190 822,90	812 818,01
	* Caisse, Régie d'avances et accreditifs	16 700,58		16 700,58	5 935,92
TOTAL III	12 963 572,33		12 963 572,33	8 306 182,26	
TOTAL GENERAL I+II+III	1 842 179 794,63	-584 337 633,56	1 257 842 161,07	1 103 872 033,11	

BILAN - PASSIF		déc.-24	EX-2023
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES		
	* Capital social	46 595 400,00	46 595 400,00
	* Prime d'émission, de fusion, d'apport	48 486 764,88	31 691 940,00
	* Ecart de réévaluation		
	* Réserve légale	4 659 540,00	4 659 540,00
	* Autres réserves	32 093 000,00	32 093 000,00
	* Report à nouveau (2)	241 949 412,40	237 728 281,77
	* Résultat nets en instance d'affectation (2)		
	* Résultat net de l'exercice (2)	54 553 439,07	46 156 990,63
	Total des capitaux propres (A)	428 337 556,35	398 925 152,40
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	3 957 981,68	339 137,24
	* Subvention d'investissement	3 957 981,68	339 137,24
	DETTES DE FINANCEMENT (C)	179 529 225,68	179 862 634,48
	* Autres dettes de financement	179 529 225,68	179 862 634,48
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)			
* Provisions pour risques			
* Provisions pour charges			
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)			
* Augmentation des créances immobilisées			
* Diminution des dettes de financement			
Total I(A+B+C+D+E)	611 824 763,71	579 126 924,12	
PASSIF CIRCULANT	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	249 736 283,48	219 232 769,00
	* Fournisseurs et comptes rattachés	119 336 313,88	110 191 841,34
	* Clients créditeurs, avances et acomptes	34 339 858,00	25 378 876,38
	* Personnel	17 659 386,63	12 010 979,55
	* Organisme sociaux	6 824 215,59	5 729 948,21
	* Etat	66 988 264,61	62 731 227,68
	* Comptes d'associés		
	* Autres créanciers	2 567 529,21	2 341 790,70
	* Comptes de régularisation passif	2 020 715,56	848 105,14
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	6 992 204,69	3 019 335,00
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Elements circulants) (H)	530 882,00	1 291 832,00	
Total II (F+G+H)	257 259 370,17	223 543 936,00	
TRESORERIE	TRESORERIE-PASSIF	388 758 027,19	301 201 172,99
	* Crédits d'escompte	1 363 990,07	
	* Crédits de trésorerie	264 437 762,85	109 487 756,94
	* Banques	122 956 274,27	191 713 416,05
Total III	388 758 027,19	301 201 172,99	
TOTAL GENERAL I+II+III	1 257 842 161,07	1 103 872 033,11	

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+). déficitaire (-)

2- CPC

		COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES			Au 31/12/2024
NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EX 3=2+1	TOTAUX N-1	
	PROPRE A L'EX 1	EX - N-1 2			
I PRODUITS D'EXPLOITATION					
* Ventes de marchandises (en l'état)	90 493 549,57		90 493 549,57	67 722 287,70	
* Ventes de biens et services produits	1 114 801 984,46		1 114 801 984,46	1 020 938 733,89	
chiffre d'affaires	1 205 295 534,03		1 205 295 534,03	1 088 661 021,59	
* Variation de stocks de produits (1)	-24 817 038,74		-24 817 038,74	-7 909 936,00	
* Immo produites par l'E/ses-pr elle même					
* Subventions d'exploitation					
* Autres produits d'exploitation				245 135,92	
* Reprises d'exploitation: transfert de chges		1 420 801,73	1 420 801,73	2 764 455,66	
Total I	1 180 478 495,29	1 420 801,73	1 181 899 297,02	1 083 760 677,17	
II CHARGES D'EXPLOITATION					
* Achats revendus(2) de marchandises	55 025 744,20		55 025 744,20	58 146 740,73	
* Achats consommés(2) de métal	650 570 047,15		650 570 047,15	563 159 496,86	
* Achats cons.(2) de mat et fournitures	134 539 885,87		134 539 885,87	179 113 650,85	
* Autres charges externes	69 378 785,19		69 378 785,19	68 611 036,60	
* Impôts et taxes	1 702 537,18		1 702 537,18	1 223 184,61	
* Charges de personnel	133 950 328,26		133 950 328,26	103 574 997,68	
* Autres charges d'exploitation	2 000 000,00		2 000 000,00	2 034 581,37	
* Dotations d'exploitation	39 878 823,96		39 878 823,96	27 897 751,05	
Total II	1 087 046 151,81	-	1 087 046 151,81	1 003 761 439,75	
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			94 853 145,21	79 999 237,42	
IV PRODUITS FINANCIERS					
* Pduits des titres de partic. et autres	2 973 300,00		2 973 300,00	2 973 300,00	
* Gains de change	3 764 669,63		3 764 669,63	3 533 882,70	
* Interêts et autres produits financiers	1 789 074,14		1 789 074,14	3 186 974,00	
* Reprises financier : transfert charges	13 075 089,81		13 075 089,81	1 354 322,12	
Total IV	21 602 133,58	-	21 602 133,58	11 048 478,82	
V CHARGES FINANCIERES					
* Charges d'interêts	31 432 332,77		31 432 332,77	25 310 691,86	
* Pertes de change	3 701 344,96		3 701 344,96	2 672 827,42	
* Autres charges financières					
* Dotations financières	4 688 389,00		4 688 389,00	1 019 335,00	
Total V	39 822 066,73	-	39 822 066,73	29 002 854,28	
VI RESULTAT FINANCIER (IV-V)			-18 219 933,15	-17 954 375,46	
VII RESULTAT COURANT (III+VI)			76 633 212,06	62 044 861,96	
VIII PRODUITS NON COURANTS					
* Produits des cessions d'immo.	280 000,00		280 000,00	72 500,00	
* Subventions d'équilibre					
* Reprises sur provisions d'INVEST	738 795,56		738 795,56	116 275,56	
* Autres produits non courants	1 242 081,05		1 242 081,05	534 391,91	
* Reprises NC ; transferts de charges					
Total VIII	2 260 876,61	-	2 260 876,61	723 167,47	
IX CHARGES NON COURANTES					
* VNA des immobilisations cédées	2 727,52		2 727,52	34 000,00	
* Créances devenues irrécouvr.					
* Autres charges non courantes	4 432 172,08		4 432 172,08	2 318 398,80	
* Dotations non courantes aux Ats & Pvs					
Total IX	4 434 899,60	-	4 434 899,60	2 352 398,80	
X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)			-2 174 022,99	-1 629 231,33	
XI RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)			74 459 189,07	60 415 630,63	
IMPÔTS SUR LES BENEFICES			19 905 750,00	14 258 640,00	
XIII RESULTAT NET (XI-XII)			54 553 439,07	46 156 990,63	
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			1 205 762 307,21	1 095 532 323,46	
XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)			1 151 208 868,14	1 049 375 332,83	
XVI RESULTAT NET (total des pdts-total charges)			54 553 439,07	46 156 990,63	

3- ETAT DES SOLDES DE GESTION

ETAT DES SOLDES DE GESTION

I. Tableau de formation des Résultats (T.F.R)

	déc.-24	EX-2023
1 + Ventes de Marchandises (en l'état)	90 493 549,57	67 722 287,70
2 - Achats revendus de marchandises	55 025 744,20	58 146 740,73
I = MARGE BRUTES VENTES EN L'ETAT	35 467 805,37	9 575 546,97
II + PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	1 089 984 945,72	1 013 028 797,89
3 Ventes de biens et services produits	1 114 801 984,46	1 020 938 733,89
4 Variation stocks produits	-24 817 038,74	-7 909 936,00
5 Immo. produites par l'entreprise pour elle même	-	-
III - CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE(6+7)	854 488 718,21	810 884 184,31
6 Achats consommés de matières et fournitures	785 109 933,02	742 273 147,71
7 Autres charges externes	69 378 785,19	68 611 036,60
IV = VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	270 964 032,88	211 720 160,55
8 + Subventions d'exploitation		
9 - Impôts et taxes	1 702 537,18	1 223 184,61
10 - Charges de personnel	133 950 328,26	103 574 997,68
V = EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION(IBE)	135 311 167,44	106 921 978,26
11 + Autres produits d'exploitation	-	245 135,92
12 - Autres charges d'exploitation	2 000 000,00	2 034 581,37
13 + Reprises d'exploitation, transferts de charges	1 420 801,73	2 764 455,66
14 - Dotations d'exploitation	39 878 823,96	27 897 751,05
VI = RESULTAT D'EXPLOITATION(+ ou -)	94 853 145,21	79 999 237,42
VII +/- RESULTAT FINANCIER	-18 219 933,15	-17 954 375,46
VIII = RESULTAT COURANT	76 633 212,06	62 044 861,96
IX +/- RESULTAT NON COURANT(+ ou -)	-2 174 022,99	-1 629 231,33
15 - Impôts sur les résultats	19 905 750,00	14 258 640,00
X = RESULTAT NET DE L'EXERCICE	54 553 439,07	46 156 990,63

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT

1	Résultat net de l'exercice		
	Bénéfice +	54 553 439,07	46 156 990,63
	Perte -		
2 +	Dotations d'exploitation (1)	31 041 975,81	14 776 027,02
3 +	Dotations financières (1)	3 000 000,00	
4 +	Dotations non courantes(1)		
5 -	Reprises d'exploitation(2)		
6 -	Reprises financières(2)	12 040 490,32	
7 -	Reprises non courantes(2)	738 795,56	116 275,56
8 -	Produits des cessions d'immobilisation	280 000,00	72 500,00
9 +	Valeurs nettes d'amortiss. des immo. cédées	2 727,52	34 000,00
I	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	75 538 856,52	60 778 242,09
10	Distributions de bénéfices	41 935 860,00	32 616 780,00
II	AUTOFINANCEMENT	33 602 996,52	28 161 462,09

(1) à l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) à l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Ycompris reprises sur subventions d'investissement

4- TABLEAU DE FINANCEMENT

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

Au 31/12/2024

MASSES	Exercice		Variations a-b	
	Exercice a	précédent b	Emplois c	Ressources d
Financement Permanent	611 824 763,71	579 126 924,12		32 697 839,59
Moins actif immobilisé	384 965 081,76	335 759 274,24	49 205 807,52	
= Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)	226 859 681,95	243 367 649,88	16 507 967,93	
Actif circulant	859 913 506,98	759 806 576,61	100 106 930,37	
Moins passif circulant	257 259 370,17	223 543 936,00		33 715 434,17
= Besoin de Financement global (4-5) (B)	602 654 136,81	536 262 640,61	66 391 496,20	
TRESORERIE NETTE (Actif-Passif) = A-B	-375 794 454,86	-292 894 990,73		82 899 464,13

II EMPLOIS ET RESSOURCES

	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)		
* AUTOFINANCEMENT (A)	33 602 996,52	28 161 462,09
+ Capacité d'autofinancement	75 538 856,52	60 778 242,09
- Distributions de bénéfices	-41 935 860,00	32 616 780,00
* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMO (B)	98 672 149,68	1 072 500,00
+ Cessions d'immobilisations incorporelles		
+ Cessions d'immobilisations corporelles	280 000,00	72 500,00
+ Cessions d'immobilisations financières	74 999 887,50	
+ récupérations / créances immobilisées	23 392 262,18	1 000 000,00
* AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)	21 152 464,88	
Augmentation capital, Apports	16 794 824,88	
subvention d'investissement	4 357 640,00	
AUG DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)	77 787 335,23	175 000 000,00
	77 787 335,23	175 000 000,00
TOTAL RESSOURCES STABLES (A +B+C+D)	231 214 946,31	204 233 962,09
II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)		
ACQUI & AUG D'IMMOBILISATIONS (E)	168 987 506,21	6 795 618,62
+ Acquisitions d'immobilisations incorpor.	2 342 153,53	608 680,24
+ Acquisitions d'immobilisation corporelles	165 536 464,29	6 186 938,38
+ Acquisitions d'immobilisation financières		
+ Augmentation des créances immob.	1 108 888,39	
* REMB.DES CAPITAUX PROPRES (F)		
* REMB.DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	78 120 744,03	52 433 551,68
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	614 664,00	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	247 722 914,24	59 229 170,30
III VARIATION DU B F G	66 391 496,20	-
IV VARIATION DE LA TRESORERIE	82 899 464,13	272 088 506,93
TOTAL GENERAL	314 114 410,44	314 114 410,44
		331 317 677,23
		331 317 677,23

5- TABLEAU DES PROVISIONS

TABLEAU DES PROVISIONS								
NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		D'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	18 632 585,90		3 000 000,00			12 040 490,32		9 592 095,58
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)	18 632 585,90		3 000 000,00			12 040 490,32		9 592 095,58
4. Prov pour dépréciation de l'AC(hors trésor)	82 447 645,72	8 836 848,15			1 420 801,73			89 863 692,14
5. Autres provisions pour risques et charge	6 323 150,69		1 688 389,00			1 019 335,00		6 992 204,69
6. Prov pour dépréciation de Cptes de trésor								
SOUS TOTAL (B)	88 770 796,41	8 836 848,15	1 688 389,00		1 420 801,73	1 019 335,00		96 855 896,83
TOTAL (A+B)	107 403 382,31	8 836 848,15	4 688 389,00		1 420 801,73	13 059 825,32		106 447 992,41

6- TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES								
NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION Production par l'entreprise			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	pr elle-m	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	1 700 000,00	614 664,00						2 314 664,00
*Frais préliminaires		459 034,00						459 034,00
*Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 700 000,00	155 630,00						1 855 630,00
*Primes de remboursement obligations								-
* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31 032 918,34	2 342 153,53		1 785 492,54			347 543,02	34 813 021,39
* Immobilisation en recherche et dévp.							-	
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 998 828,00						-	1 998 828,00
* Fonds commercial	290 000,00	1 000 000,00					-	1 290 000,00
*Autres immobilisations incorporelles	28 489 594,66	652 526,80		1 785 492,54				30 927 614,00
*Autres immobilisations incorporelles en cours	254 495,68	689 626,73				347 543,02		596 579,39
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	498 027 074,31	165 536 464,29		15 818 680,19	9 105,44		17 256 629,71	662 116 483,64
* Terrains	2 620 502,00	37 580 000,00		-				40 200 502,00
*Constructions	111 277 197,75	56 079 427,30		346 480,00				167 703 105,05
*Installat. techniques,matériel et outillage	345 107 711,64	54 565 530,68		15 472 200,19				415 145 442,51
* Matériel de transport	9 121 973,14	360 000,00			9 105,44			9 472 867,70
* Mobilier, matériel bureau et aménagements	27 684 832,88	1 129 564,85						28 814 397,73
*Autres immobilisations corporelles								-
*Immobilisations corporelles en cours	2 214 856,90	15 821 941,46				17 256 629,71		780 168,65

7- ETAT DES DEROGATIONS

ETAT DES DEROGATIONS		
INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des €		NEANT

8- ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES		
NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes comptables fondamentaux		NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation		NEANT

9- PASSIF EVENTUELS

PASSIF EVENTUELS

la société a reçu en date du 27/06/2024 un avis de vérification portant sur l'impôt sur les sociétés (IS) et IS/RAS, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), l'impôt sur les revenus salariaux et assimilés (IR/Salaires) pour les exercices 2020 à 2023.

Les déclarations de l'impôt sur le revenu (IR), de l'impôt sur les sociétés (IS) et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de l'exercice 2024 ne sont pas encore prescrites et pourraient faire l'objet de contrôle par l'administration

Les déclarations sociales de la CNSS pour les exercices 2021-2024 ne sont pas encore prescrites et pourraient faire l'objet de contrôle par l'administration

(b) Les stocks en admission temporaire sont sujets à une justification de leur réexportation vis-à-vis de l'administration des douanes dans un délai de deux ans à partir de la date de leur admission au Maroc.

En cas de différence avec la situation tenue par la douane, la société risque de devoir payer les droits de douanes et intérêts de retard sur les quantités considérées non réexportées dans les délais.

10- ACTIVITES ET RESULTATS DU PERIMETRE SOCIAL

❖ CHIFFRE D'AFFAIRES

NATURE	2020	2021	2022	2023	2024	21/20	22/21	23/22	24/23
Ventes de marchandises (en l'état)	78,6	113,4	96,0	67,7	90,5	44%	-15%	-29%	34%
Ventes de biens et services produits	673,9	933,1	1 138,1	1 020,9	1 114,8	38%	22%	-10%	9%
Chiffre d'affaires	752,5	1 046,5	1 234,1	1 088,7	1 205,3	39%	18%	-12%	11%

Le chiffre d'affaires cumulé à fin décembre 2024 s'élève à 1 205.3 MMAD, en hausse de 11%. Cette croissance est principalement la conséquence de l'intégration de la filiale Industube, qui a contribué à hauteur de 93 millions de dirhams, et à l'évolution des prix de ventes impactés par la hausse des cours de la matière première aluminium.

❖ RESULTAT D'EXPLOITATION

NATURE	2020	2021	2022	2023	2024	21/20	22/21	23/22	24/23
PRODUITS D'EXPLOITATION	749,3	1 067,0	1 258,6	1 083,8	1 181,9	42%	18%	-14%	9%
CHARGES D'EXPLOITATION	706,1	974,9	1 165,8	1 003,8	1 087,0	38%	20%	-14%	8%
RESULTAT D'EXPLOITATION	43,2	92,2	92,9	80,0	94,9	113%	1%	-14%	19%

Le résultat d'exploitation s'établit à 94.9 MDH en 2024 contre 80.0 MDH en 2023, s'inscrivant en croissance de 19% suite à la bonne tenue des prix de vente de l'activité Gammes et la maîtrise des coûts d'approvisionnement, particulièrement de la matière première.

❖ RESULTAT FINANCIER

NATURE	2020	2021	2022	2023	2024	21/20	22/21	23/22	24/23
PRODUITS FINANCIERS	24,4	15,5	19,8	11,0	21,6	-36%	27%	-44%	96%
CHARGES FINANCIERES	18,0	35,3	77,5	29,0	39,8	96%	120%	-63%	37%
RESULTAT FINANCIER	6,4	- 19,7	- 57,7	- 18,0	- 18,2	-409%	193%	-69%	1%

Le résultat financier a atteint -18.2 MDH en 2024 contre -18 MDH en 2023. La société a procédé à la reprise de la provision pour dépréciation des titres de participation de la société BELPROMO, d'un montant de 12 MDH, afin de refléter la valorisation récente de cette société.

❖ RESULTAT COURANT

NATURE	2020	2021	2022	2023	2024	21/20	22/21	23/22	24/23
RESULTAT COURANT	49,6	72,5	35,1	62,0	76,6	46%	-52%	77%	24%

Le résultat courant de l'exercice 2024 est arrêté à 76.6 MDH, contre 62.0 MDH en 2023 soit une hausse de 24%.

❖ RESULTAT NON COURANT

NATURE	2020	2021	2022	2023	2024	21/20	22/21	23/22	24/23
PRODUITS NON COURANTS	1,9	6,5	0,9	0,7	2,3	246%	-86%	-18%	213%
CHARGES NON COURANTES	8,3	2,4	9,2	2,4	4,4	-72%	289%	-74%	89%
RESULTAT NON COURANT	- 6,4	4,1	- 8,3	- 1,6	- 2,2	-164%	-301%	-80%	33%

Le résultat non courant s'est établi à -2.2 MDH à fin 2024 contre -1,6 MDH à fin 2023.

❖ RESULTAT NET

NATURE	2020	2021	2022	2023	2024	21/20	22/21	23/22	24/23
RESULTAT NET	32,5	52,0	16,2	46,2	54,6	60%	-69%	184%	18%

Le résultat net en 2024 a augmenté de 18% par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 54.6 MDH, en conséquence des performances de l'activité GAMES et de la reprise de la provision des titres de participation de la société LRA, malgré un impact de fusion de -9,8 MDH.

L'impôt sur les sociétés s'élève à 19.9 MDH.

❖ FINANCEMENT

Les dettes de financement au 31/12/2024 sont arrêtées à 179.53 MDH. La société avait contracté :

- Un crédit moyen terme de 30 MDH sur une durée de 7 ans au taux annuel fixe de 4,16% pour le renforcement du fonds de roulement de la société contracté le 01/04/2019. Le remboursement trimestriel est de 1 122 KDH. Le capital restant dû au 31/12/2024 s'élève à 9.11 MDH. Le terme est le 30 décembre 2026.
- Un crédit moyen terme de 30 MDH sur une durée de 7 ans au taux annuel fixe de 4,16% pour le renforcement du fonds de roulement de la société contracté le 18/03/2019. Le remboursement trimestriel est de 1 071 KDH. Le capital restant dû au 31/12/2024 s'élève à 5.36 MDH. Le terme est le 5 mars 2026.
- Un CMT de 75 MDH sur une durée de 7 ans au taux annuel fixe de 5% contracté le 04/01/2023. Le remboursement mensuel est de 812 KDH à partir du 05/06/2023. Le capital restant dû au 31/12/2024 s'élève à 59.81 MDH. Le terme est le 05/02/2030.
- Un CMT de 50 MDH sur une durée de 5 ans au taux annuel fixe de 5,25% contracté le 22/05/2023. Le remboursement trimestriel est de 2,5 MDH à partir du 05/09/2023. Le capital restant dû au 31/12/2024 s'élève à 35 MDH. Le terme est le 05/06/2028.
- Un CMT de 50 MDH sur une durée de 2 ans au taux annuel fixe de 5,25% contracté le 23/06/2023. Le remboursement mensuel est de 2.06 MDH à partir du 11/09/2023. Le capital restant dû au 31/12/2024 s'élève à 17.31 MDH. Le terme est le 11/08/2025.
- La société Aluminium du Maroc avait enregistré +77.79 MDH des dettes de financement au 01/01/2024 suite à la fusion absorption de la société Industube, 24.85 MDH de ces dettes ont été remboursés au cours de l'année 2024, le total restant dû au 31/12/2024 est arrêté à 52.93 MDH

❖ TRESORERIE

La trésorerie nette au 31/12/2024 s'établit à -375.8 MDH contre -292.9 MDH au 31/12/2023. Les crédits de trésorerie s'élèvent à -265.8 MDH dont des contrats de refinancement en devises pour -64.44 MDH, le crédit spot de -200 MDH, le crédit d'escompte 1.36 MDH et -110 MDH en facilité de caisse.

❖ OPERATIONS, INFORMATIONS POST CLOTURE

Néant

❖ MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA PRESENTATION DES COMPTES

Aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes et dans les méthodes d'évaluation.

III- ETATS FINANCIERS DES COMPTES CONSOLIDES AU 31 12 2024

1- BILAN CONSOLIDE

BILAN ACTIF (EN M MAD)	31/12/2024	31/12/2023
Actif immobilisé	236 031,77	251 179,70
- Ecart d'acquisition	1 060,10	1 126,36
- Immobilisations incorporelles	12 117,73	13 686,45
- Immobilisations corporelles	193 884,90	203 706,38
- Immobilisations financières	1 739,89	5 129,02
- Titres mis en équivalence	27 229,16	27 531,50
Actif circulant	816 855,47	872 834,36
- Stocks et en cours	353 417,39	371 058,17
- Clients et comptes rattachés	368 466,54	376 006,79
- Impôts différés actifs	6 923,98	1 783,01
- Etat	74 103,83	112 642,12
- Autres créances et cptes de régularisation	13 799,74	11 200,27
- Valeurs mobilières de placement	144,00	144,00
Disponibilités	25 212,00	21 412,66
TOTAL DE L'ACTIF	1 078 099,24	1 145 426,72
BILAN PASSIF (EN M MAD)	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
- Capital	46 595,40	46 595,40
- Primes d'émission	31 691,94	32 482,04
- Réserves consolidées	132 664,48	160 946,40
- Résultats consolidés	36 838,50	6 674,11
Capitaux propres part du Groupe	247 790,33	246 697,94
- Intérêts minoritaires	23 166,72	21 862,58
Total Capitaux propres	270 957,05	268 560,52
Passif à long terme	183 980,24	264 690,50
Passif circulant	234 276,41	256 385,30
- Fournisseurs et comptes rattachés	121 266,11	142 872,52
- Autres dettes et cptes de régularisation	34 925,92	29 237,17
- Etat	73 683,13	82 026,89
- Provisions pour risques et charges	3 756,00	2 205,00
- Impôts différés passifs	645,24	43,72
Trésorerie passif	388 885,54	355 790,40
TOTAL DU PASSIF	1 078 099,24	1 145 426,72

2- COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES CONSOLIDE

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES HT (EN M MAD)	déc.-24	déc.-23
Chiffres d'affaires	1 243 449,54	1 270 018,42
Variation de stocks de produits	- 23 988,02	- 9 575,18
Immo. produites par l'entreprise pour elle-même	-	-
Autres produits d'exploitation	793,29	2 229,51
Achats consommés	856 137,41	930 078,26
Charges externes	68 641,79	72 566,98
Charges de personnel	143 901,03	131 456,71
Autres charges d'exploitation	2 330,00	2 364,69
Impôts et taxes	2 119,26	2 206,97
Dotations d'exploitation	37 400,00	39 785,31
Résultat d'exploitation	109 725,32	84 213,84
Charges et produits financiers	- 33 445,15	- 37 341,90
Résultat courant des entreprises intégrées	76 280,17	46 871,94
	-	-
Charges et produits non courants	- 7 420,05	- 1 358,54
Impôts sur les résultats	21 742,18	20 045,95
Résultat net des entreprises intégrées	47 117,93	25 467,45
Quote part dans les résultats des entreprises MEQ	- 5 708,68	- 16 170,84
Dotations aux ats des écarts d'acquisition	66,26	66,26
Résultat net de l'ensemble consolidé	41 342,99	9 230,36
Intérêts minoritaires	4 504,49	2 556,25
Résultat net (Part du groupe)	36 838,50	6 674,11

3- Tableau des flux de trésorerie consolidés

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE (EN MILLIONS MAD)		
Flux de trésorerie liés à l'activité	Au 31 12 2024	Au 31 12 2023
Résultat Net des sociétés intégrées :	47,1	25,5
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Dotations d'exploitations	24,0	26,7
Variation des impôts Différés :	- 4,5	3,3
Plus-values des cessions, nettes d'impôt:	- 0,2	0,6
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées :	66,3	56,0
Dividendes recus des sociétés mises en équivalence :		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :	38,4	204,1
Flux net de Trésorerie Généré par l'activité :	104,7	260,2
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisition des immobilisations CORPO/INCORP	- 118,5	- 9,4
Acquisition des immobilisations Financières (en net)	- 3,4	1,9
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	0,2	0,7
Incidence de variation de périmètre		
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	- 121,7	- 6,8
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 41,9	- 32,6
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	- 2,9	- 2,9
Augmentation de capital en numéraire	33,3	- 1,7
Emissions d'emprunts	77,8	175,0
Remboursement d'emprunt	- 78,8	- 78,1
Autres variations	0,1	0,0
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	- 12,4	59,7
Variation de trésorerie	- 29,3	313,1
Trésorerie d'ouverture	- 334,4	- 647,5
Trésorerie de clôture	- 363,7	- 334,4

4- Tableau de variation des capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres au 31.12.2024

Tableau de variation des capitaux propres consolidé décembre 2024	Capital	Primes d'émission	Rves et résultat consolidés	Total part groupe	Minoritaires	Total
Situation au 31 Décembre 2023	46,6	32,5	167,6	246,7	21,9	268,6
Distribution de dividendes			- 41,9	- 41,9	- 2,9	- 44,8
Résultat net de l'exercice			36,8	36,8	4,5	41,3
Variation périmètre		- 0,8	39,9	39,1		39,1
Variation titres M.E.Q			- 33,3	- 33,3		- 33,3
Autres variations			0,4	0,4	- 0,3	0,0
Situation au 31 Décembre 2024	46,6	31,7	169,5	247,8	23,2	271,0

5- ACTIVITES ET CONTRIBUTION PAR FILIALE

6- PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE ALUMINIUM DU MAROC

Société	Activité	% Contrôle	% Intérêt	Méthode de consolidation
AFRIC Industries	Abrasif et l'adhésif	51%	51%	Intégration globale
BELPROMO	Immobilière	100%	100%	Intégration globale
Mansart	Immobilière	100%	100%	Intégration globale
NAFIDA	Immobilière	100%	100%	Intégration globale
ALM Africa	Négoce articles en Aluminium	100%	100%	Intégration globale
ALM Sénégal	Négoce articles en Aluminium	51%	51%	Intégration proportionnelle
LA ROSERAIE DE L'ATLAS	Hôtellerie	29%	27%	Mise en équivalence
BALCONY RESIDENCES S.A	Immobilière	35%	28%	Mise en équivalence

7- TITRES DE PARTICIPATION AU 31 12 2024



8- ACTIVITE DU GROUPE

❖ ALUMINIUM DU MAROC

Aluminium du Maroc, société anonyme au capital de 46 595 400 DH, installée à la zone industrielle de Tanger, est la première société marocaine spécialisée dans la conception et la fabrication de profilés en alliages d'aluminium pour le bâtiment et l'industrie.

Aluminium du Maroc a été créée en 1976, dans le cadre d'un partenariat entre la famille El Alami et le groupe Péchiney. Ce dernier absorbé d'abord par Alcan en 2003 puis par Rio Tinto en 2007.

Depuis sa création, Aluminium du Maroc s'appuie sur un savoir-faire unique, développé

en partenariat avec des producteurs de renommée internationale. Grâce à la modernisation continue de son outil de production, la société bénéficie d'équipements techniques de dernière génération. L'extension du bâtiment AMG pour accueillir un atelier pour la fabrication des menuiseries de la Gamme Hyline, et un atelier de préfabrication pour les pergolas, garde-corps, portails et volets roulants.

Aluminium du Maroc est la société mère. Le terme Groupe fait référence à l'ensemble économique composé de la société Aluminium du Maroc et de ses filiales consolidées. Le groupe est organisé autour des activités manufacturières notamment la fabrication des profilés en aluminium, la fabrication des tubes en acier, la production de papier abrasif et la distribution de l'aluminium et des activités immobilières, principalement à travers la société Belpromo.

❖ **BELPROMO**

BELPROMO est une société anonyme créée par Aluminium du Maroc en 1994, son siège social est établi à c/o Aluminium du Maroc zone industrielle route de Tétouan – Tanger, C'est une société immobilière, qui détient des immeubles destinés à la location. Elle loue des locaux à Aluminium du Maroc, ces derniers sont exploités sous forme de plateforme de distribution de la gamme Profils Systèmes et aussi abrite son siège commercial. Le regroupement des actifs immobiliers du Groupe au sein de Belpromo a concerné :

- L'acquisition des terrains et constructions de la société Mansart
- L'acquisition de l'agence commerciale de la société Aluminium du Maroc à Marrakech
- L'acquisition du Showroom de la société Aluminium du Maroc à Casablanca (en cours)

❖ **MANSART**

Mansart est une société immobilière acquise par Aluminium du Maroc en décembre 2004, elle dispose d'un local de 2800 m², ce dernier a été cédé à la société immobilière BELPROMO en 2020.

❖ **NAFIDA ALUMINIUM**

NAFIDA Aluminium est une société immobilière créée par Aluminium du Maroc en septembre 2004, son activité principale est l'acquisition, l'exploitation et location de tous biens et droits mobiliers et immobiliers et la promotion immobilière sous toutes ses formes, elle loue 2 locaux à la société mère.

❖ **AFRIC INDUSTRIES**

AFRIC INDUSTRIES est acquise par Aluminium du Maroc en juillet 1993, elle est spécialisée dans la production de papiers abrasifs, la fabrication des accessoires d'aluminium, et la distribution de joints d'étanchéité.

❖ **ALM AFRICA**

ALM AFRICA est une société créée par Aluminium du Maroc en 2014, elle détient une filiale africaine : ALM Sénégal à DAKAR.

9- RESULTAT CONSOLIDE PAR FILIALE 2024

CONTRIBUTION PAR FILIALE 2023 - 2024

Entités	CA	CA%	Rtat net Social	Retraitements	RESULTAT MEQ	Résultats minoritaires	Résultat net consolidé 31/12/2024	Résultat net consolidé 31/12/2023
ADM	1 203 651	97%	54 553	-8 920			45 633	38 011
AFI	38 779	3%	9 917	-5 957		-4 504	-544	2 594
INDUSTUBE								-12 086
ALM AFRICA			-732	109			-624	-5 642
BELPROMO	1 020	0,1%	26 251	-27 809			-1 558	1 138
MANSART			4				4	-5
NAFIDA			279				279	260
ALM SEN			-644				-644	-1 425
LRA					-5 709		-5 709	-16 171
TOTAL	1 243 450	100%	89 629	-42 577	-5 709	-4 504	36 839	6 674

Résultat consolidé (En KDH) :

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'établit à 36.8 MDH au 31/12/2024 à comparer à 6.7 MDH au 31/12/2023.

Avec une contribution par entité de :

- **Aluminium du Maroc** : 45.6 MDH en 2024 à comparer à 38 MDH en 2023
- **Afrique Industrie** : -0.5 MDH en 2024 à comparer à 2.6 MDH en 2023
- **Alm Africa et Filiale** : -1.2 MDH en 2024 à comparer à -7.1 MDH en 2023
- **Belpromo** : -1.6 MDH en 2024 à comparer à 1.1 MDH en 2023
- **Mansart** : 4 KDH en 2024 à comparer à -5 KDH en 2023
- **Nafida** : 0.2 MDH en 2024 à comparer à 0.2 MDH en 2023
- **La Roseaie de L'Atlas** : -5.7 MDH en 2024 à comparer à -16.2 MDH en 2023

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 1 243 MDH au 31/12/2024 en baisse de 2% en comparaison avec l'exercice précédent qui était de 1 270 MDH.

Le total bilan Consolidé au 31/12/2024 est arrêté à la somme de 1 078 MDH contre 1 145 MDH au 31/12/2023.

IV- RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES - COMPTES SOCIAUX 2024

 **A&T AUDITEURS**
CONSULTANTS
EXPERTISE COMPTABLE COMMISSAIRE AUX COMPTES

A&T AUDITEURS CONSULTANTS
Résidence Les 4 Temps, Bloc C
Rue Al Yamane, N°57
90 000 Tanger
Maroc

 **BDO** Audit, Tax & Advisory

Siège social
Rue Al Maysse AC9 Secteur 15 Hay Riad - Rabat -
Maroc
Téléphone : + 212 537 633 702
Télécopie : + 212 537 633 711

ALUMINIUM DU MAROC S.A.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Aux Actionnaires de la société
ALUMINIUM DU MAROC S.A.
Zone industrielle – Route de Tétouan – Lot 78
Tanger– Maroc

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société **ALUMINIUM DU MAROC S.A.**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **432.295.538,03 MAD** dont un bénéfice net de **54.553.439,07 MAD**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société **ALUMINIUM DU MAROC S.A.** au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons l'attention sur l'Etat B15 (Passifs éventuels) de l'ETIC, qui décrit le contrôle fiscal en cours dont fait l'objet la société **ALUMINIUM DU MAROC S.A** au 31 décembre 2024. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Notre réponse
Provision pour dépréciation des créances clients	
<p>Au 31 décembre 2024, les créances clients dont la valeur brute s'élève à 478 millions de dirhams sont provisionnées à hauteur de 79,77 millions de dirhams.</p> <p>La détermination des créances à déprécier requiert l'exercice du jugement de la direction sur la base d'une analyse continue de l'évolution du risque client.</p> <p>Compte tenu du caractère significatif du poste au regard du bilan de la société, du jugement nécessaire et de la conjoncture de crise actuelle, nous avons considéré que ce sujet constitue un point clé d'audit.</p>	<p>Nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Prendre connaissance des procédures d'identification des créances clients à déprécier et de détermination du montant des dépréciations à constater ; — Tester le fonctionnement des contrôles dans le cadre des procédures mises en œuvre pour déterminer le niveau des dépréciations des créances clients ; — Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction pour évaluer les dépréciations à constater ; — Revue critique des autres créances clients dont l'ancienneté est importante non provisionnées par le management et recueillir auprès de la Direction des éléments probants mitigant le risque (apurement en période subséquentes, protocoles d'accord, etc.).
Evaluation des titres de participation	
<p>Au 31 décembre 2024, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 143 millions de dirhams soit 11% du total actif. Les titres de participation sont enregistrés à leur prix d'acquisition diminués d'une provision pour dépréciation, le cas échéant.</p> <p>Les techniques retenues par la Direction pour procéder à la valorisation nette de ces titres comportent une part significative du jugement quant aux choix de la méthodologie et des hypothèses utilisées.</p> <p>En raison du montant significatif des titres de participation, et de l'importance du jugement de la Direction pour le choix de la méthodologie et pour la détermination de la valeur d'inventaire, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation comme un point clé d'audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Prendre connaissance du processus mis en place par la Direction dans le cadre des tests de dépréciation et sa conformité aux normes comptables en vigueur ; — Vérifier la concordance des situations nettes retenues par la société avec les états financiers des différentes entités ; — Examiner les hypothèses et les prévisions de croissance retenues au regard de l'environnement économique en les comparant aux données disponibles pour l'industrie et aux tendances historiques récentes des participations ; — Examiner les rapports d'expertises immobilières reçues pour les participations portant des actifs immobiliers ; — Effectuer des analyses de sensibilité sur la valeur d'inventaire des titres de participation ; — Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées à des participations au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Rabat, le 30 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

A&T Auditeurs Consultants


A&T AUDITEURS CONSULTANTS
Résidence Les 4 Temps Bloc C
Avenue Abdelah Guenoun
Rue Al Yaman N° 57 - Tanger
Tel : +212 (0) 5 39 32 00 48

Nafeh AGOURRAM
Associé

BDO Audit, Tax & Advisory


BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
Boulevard Mohammed VI, N° 15, Secteur 15,
10100 - Rabat
Téléphone : 212 5 37 63 37 02 (8 06)
Télécopie : 212 5 37 63 37 11
ICE 001529604000091

Abderrahim GRINE
Associé

V- RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



A&T AUDITEURS CONSULTANTS
Résidence Les 4 Temps, Bloc C
Rue Al Yamane, N°57
90 000 Tanger
Maroc



Siège social
Rue Al Maysse AC9 Secteur 15- Hay Riad - Rabat -
Maroc
Téléphone : + 212 537 633 702
Télécopie : + 212 537 633 711

ALUMINIUM DU MAROC S.A.

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Avril 2025

Aluminium du Maroc S.A
Rapport spécial des commissaires aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2024
Avril 2025

Aux Actionnaires de la société
ALUMINIUM DU MAROC S.A.
Zone industrielle – Route de Tétouan – Lot 78
Tanger– Maroc

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée ainsi que leurs décrets d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions conclues au cours de l'exercice :

1.1. Conventions non préalablement autorisées par votre conseil d'administration

1.1.1. CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICE ENTRE ALUMINIUM DU MAROC ET LA SOCIETE ENGAWA SARL AU (convention écrite) :

— **Personnes concernées :**

- Monsieur Abdeslam El Alami en sa qualité de Président Directeur Général de la société Aluminium Du Maroc.
- Madame Meryem BACHOUCHI, en sa qualité de gérant de la société ENGAWA SARL AU.

— **Nature et objet de la convention :** Il s'agit d'un contrat de prestation lié à la création d'un showroom et la rénovation de deux appartements au sein de l'agence d'Aluminium du Maroc à Sidi Ghanem, Marrakech.

— **Modalités essentielles :** Rémunération Globale de KMAD 204 (TTC).

— **Prestations ou produits livrés ou fournis :**

- Montant des charges comptabilisées par Aluminium du Maroc au titre de l'exercice 2024 : Néant.

— **Sommes décaissées en 2024 (avances) :** 44 KMAD TTC.

Aluminium du Maroc S.A
Rapport spécial des commissaires aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2024
Avril 2025

- 2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :**
- 2.1. Convention de prestations de services entre ALUMINIUM DU MAROC et JURIGEST (convention écrite) :**
- **Personnes concernées :**
 - Monsieur Tawfiq BOUZOUBAA en sa qualité d'administrateur de la société ALUMINIUM DU MAROC et Gérant de la société JURIGEST
 - Monsieur Abdeslam El Alami en sa qualité de Président Directeur Général de la société Aluminium Du Maroc.
 - **Nature et objet de la convention :** Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société JURIGEST fournit des prestations d'accompagnement à la mise en œuvre des décisions du comité de direction de la société ALUMINIUM DU MAROC.
 - **Modalités essentielles :** Rémunération annuelle de 500 KMAD (avenant signé en date du 5 mars 2018).
 - **Montant des prestations fournies ou livrées en 2024 :**
 - Montant comptabilisé en charges au titre de cette convention : 506,41 KMAD.
 - **Sommes décaissées en 2024 :** 606,41 KMAD.
- 2.2. Convention de prestations de services entre ALUMINIUM DU MAROC et la société ALM AFRICA (convention écrite) :**
- **Personnes concernées :**
 - Monsieur Abdeslam EL ALAMI en sa qualité de Président Directeur Général de la société Aluminium du Maroc et administrateur des deux sociétés.
 - Monsieur Benoit Valdo Benjamin Vaillant en sa qualité de Directeur Général Délégué de la société ALUMINIUM DU MAROC, Administrateur personne morale de la société ALM AFRICA.
 - **Nature et objet de la convention :** Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALM AFRICA procure des débouchées des produits Aluminium du Maroc dans les pays d'Afrique moyennant une commission sur les ventes.
 - **Montant des prestations fournies ou livrées :** Aucune charge n'a été comptabilisée en 2024 au titre de cette convention.
 - **Sommes décaissées en 2024 :** Aucune somme n'a été décaissées en 2024 au titre de cette convention.

Aluminium du Maroc S.A
Rapport spécial des commissaires aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2024
Avril 2025

2.3. Convention d'avances en trésorerie de la société ALUMINIUM DU MAROC pour la société ALM AFRICA (convention écrite) :

- **Personnes concernées :**
 - Monsieur Abdeslam EL ALAMI en sa qualité de Président Directeur Général de la société Aluminium du Maroc et administrateur des deux sociétés.
 - Monsieur Benoit Valdo Benjamin Vaillant en sa qualité de Directeur Général Délégué de la société ALUMINIUM DU MAROC, Administrateur personne morale de la société ALM AFRICA.
- **Nature et objet de la convention :** Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle Aluminium du Maroc accorde à ALM AFRICA des avances de trésorerie dont le solde au 31/12/2024 s'élève à KMAD 9.080,20.
- **Modalités essentielles :**
 - Taux d'intérêts fixe de 5.5%.
- **Montant des prestations fournies ou livrées :** En 2024, le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention s'élève à 332 KMAD HT.
- **Sommes décaissées :** Aucune nouvelle avance n'a été octroyée en 2024 au titre de cette convention.
- **Sommes encaissées :** le montant des remboursements effectués en 2024 est de 3 000 KMAD.

2.4. Convention de négoce entre ALUMINIUM DU MAROC SA et la société ALM AFRICA (convention écrite) :

- **Personnes concernées :**
 - Monsieur Abdeslam EL ALAMI en sa qualité de Président Directeur Général de la société Aluminium du Maroc et administrateur des deux sociétés.
 - Monsieur Benoit Valdo Benjamin Vaillant en sa qualité de Directeur Général Délégué de la société ALUMINIUM DU MAROC, Administrateur personne morale de la société ALM AFRICA.
- **Nature et objet de la convention :** Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société Aluminium Du Maroc vend des accessoires et des articles d'aluminium à la société ALM AFRICA pour les exporter sur le continent africain.
- **Montant des prestations fournies ou livrées :** Aucun produit n'a été comptabilisé en 2024 au titre de cette convention.
- **Sommes encaissées en 2024 :** Aucune somme n'a été encaissée en 2024 au titre de cette convention.

Aluminium du Maroc S.A
Rapport spécial des commissaires aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2024
Avril 2025

2.5. Convention d'avances en compte courant de la société ALUMINIUM DU MAROC pour la société NAFIDA (convention écrite) :

- **Personnes concernées :**
 - Monsieur Abdeslam El Alami en sa qualité de Président Directeur Général chez Aluminium Du Maroc et de Gérant de la société NAFIDA.
- **Nature et objet de la convention :** Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle Aluminium Du Maroc accorde à NAFIDA des avances en compte courant dont le solde au 31 décembre 2024 s'élève à KMAD 3 000.
- **Modalités essentielles :**
 - Rémunération : Taux d'intérêt fixe de 5.5%
- **Montant des prestations fournies ou livrées :** En 2024, le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention s'élève à 165 KMAD.
- **Sommes décaissées :** Aucune nouvelle avance n'a été versée en 2024.
- **Sommes encaissées :** Aucune remboursement n'a été effectué en 2024.

2.6. Convention de location d'un local entre la société ALUMINIUM DU MAROC et la société NAFIDA (convention écrite):

- **Personnes concernées :**
 - Monsieur Abdeslam El Alami en sa qualité de Président Directeur Général chez Aluminium Du Maroc et Gérant de la société NAFIDA.
- **Nature et objet de la convention :** Il s'agit d'un contrat de bail relatif à la location d'un local situé à Agadir.
- **Modalités essentielles :**
 - Rémunération annuelle de 480 KMAD.
- **Montant des prestations fournies ou livrées :** En 2024, le montant comptabilisé en charges au titre de cette convention s'élève à 480 KMAD.
- **Sommes décaissées en 2024 :** 576 KMAD.

2.7. Convention de location d'un local entre la société ALUMINIUM DU MAROC et la société NAFIDA (convention écrite) :

- **Personnes concernées :**
 - Monsieur Abdeslam El Alami en sa qualité de Président Directeur Général d'Aluminium Du Maroc et Gérant de la société NAFIDA.
- **Nature et objet de la convention :** Il s'agit d'un contrat de bail relatif à la location d'un local situé à Tanger.
- **Modalités essentielles :**
 - Rémunération annuelle de 420 KMAD.

Aluminium du Maroc S.A
Rapport spécial des commissaires aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2024
Avril 2025

- **Montant des prestations fournies ou livrées** : En 2024, le montant comptabilisé en charges au titre de cette convention s'élevé à 420 KMAD.
- **Sommes décaissées en 2024** : 504 KMAD.

2.8. Convention d'avances en compte courant de la société ALUMINIUM DU MAROC pour la société BELPROMO (convention écrite) :

- **Personnes concernées** :
 - Monsieur Abdeslam El Alami en sa qualité de Président Directeur Général de la société Aluminium Du Maroc, Directeur Général Délégué de la société BELPROMO et administrateur personne morale de la société BELPROMO.
 - Monsieur Abdelouahed El Alami en sa qualité d'Administrateur des deux sociétés
 - Monsieur Abdelouahed El Alami en sa qualité de Président Directeur Général de la société BELPROMO et Administrateur de la société ALUMINIUM DU MAROC.
 - Monsieur Benoit Valdo Benjamin Vaillant en sa qualité de Directeur Général Délégué de la société ALUMINIUM DU MAROC.
- **Nature et objet de la convention** : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle Aluminium Du Maroc accorde à la société BELPROMO des avances en compte courant dont le solde au 31 décembre 2024 s'élevé à KMAD 23 327.
- **Modalités essentielles** :
 - Rémunération : Taux d'intérêt fixe de 5.5%.
- **Montant des prestations fournies ou livrées** : En 2024, le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention s'élevé à 1 283 KMAD.
- **Sommes décaissées** : Aucune avance n'a été octroyée en 2024 au titre de cette convention.
- **Sommes encaissées** : Aucun remboursement n'a eu lieu en 2024 au titre de cette convention.

2.9. Convention de location d'un local entre ALUMINIUM DU MAROC et la société BELPROMO (convention écrite):

- **Personnes concernées** :
 - Monsieur Abdeslam El Alami en sa qualité de Président Directeur Général de la société Aluminium Du Maroc, Directeur Général Délégué de la société BELPROMO et administrateur de la société BELPROMO.
 - Monsieur Abdelouahed El Alami en sa qualité de Président Directeur Général de la société BELPROMO et Administrateur de la société ALUMINIUM DU MAROC.
 - Monsieur Benoit Valdo Benjamin Vaillant en sa qualité de Directeur Général Délégué de la société ALUMINIUM DU MAROC.
- **Nature et objet de la convention** : Il s'agit d'un contrat de bail datant de 2002 relatif à la location d'un Bâtiment situé à Casablanca.
- **Modalités essentielles** :

Aluminium du Maroc S.A
Rapport spécial des commissaires aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2024
Avril 2025

- Rémunération annuelle de 2 880 KMAD.
- **Montant des prestations fournies ou livrées** : En 2024, le montant comptabilisé en charges au titre de cette convention s'élevé à 2 880 KMAD.
- **Sommes décaissées** : 3 456 KMAD.

2.10. Convention de location d'un local entre ALUMINIUM DU MAROC et la société BELPROMO (convention écrite) :

- **Personnes concernées** :
 - Monsieur Abdelouahed EL Alami en sa qualité de Président Directeur Général de la société BELPROMO et Administrateur de la société ALUMINIUM DU MAROC
 - Monsieur Abdeslam EL ALAMI en sa qualité de Président Directeur Général de la société ALUMINIUM DU MAROC, Directeur Général Délégué de la société BELPROMO et administrateur de la société BELPROMO.
 - Monsieur Benoit Valdo Benjamin Vaillant en sa qualité de Directeur Général Délégué de la société ALUMINIUM DU MAROC
- **Nature et objet de la convention** : Il s'agit d'un contrat de bail datant de 2020 relatif à la location d'un Bâtiment situé à Marrakech.
- **Modalités essentielles** :
 - Rémunération annuelle de 288 KMAD.
- **Montant des prestations fournies ou livrées** : En 2024, le montant comptabilisé en charges au titre de cette convention s'élevé à 288 KMAD.
- **Sommes décaissées en 2024** : 346 KMAD.

2.11. Convention relative au regroupement du patrimoine immobilier de la société ALUMINIUM DU MAROC au sein de la filiale BELPROMO (convention écrite) :

- **Personnes concernées** :
 - Monsieur Abdeslam El Alami en sa qualité de Président Directeur Général de la société ALUMINIUM DU MAROC, Directeur Général Délégué de la société BELPROMO et Administrateur personne morale de la société BELPROMO
 - Monsieur Abdelouahed El Alami en sa qualité de Président Directeur Général de la société BELPROMO et Administrateur de la société ALUMINIUM DU MAROC
 - Monsieur Abdellatif Bernossi en sa qualité d'Associé gérant du cabinet BERNOSSI
 - Monsieur Benoit Valdo Benjamin Vaillant en sa qualité de Directeur Général Délégué de la société ALUMINIUM DU MAROC
- **Nature et objet de la convention** : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle le Cabinet Bernossi doit mettre en œuvre le regroupement du patrimoine immobilier de la société ALUMINIUM DU MAROC au sein de la filiale BELPROMO, en effectuant l'accompagnement juridique, comptable, financier et fiscal.

Aluminium du Maroc S.A
Rapport spécial des commissaires aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2024
Avril 2025

— **Modalités essentielles :**

- Rémunération forfaitaire de 300 KMAD.

— **Montant des prestations fournies ou livrées :** En 2024, cette convention n'a pas produit d'effet.

— **Somme décaissées :** En 2024, cette convention n'a pas produit d'effet.

2.12. Convention de mise à disposition du personnel entre ALUMINIUM DU MAROC et ALM SENEGAL (convention non écrite):

— **Personnes concernées :**

- Aluminium du Maroc est actionnaire de la société ALM AFRICA laquelle Actionnaire de la société ALM SENEGAL
- Monsieur Abdeslam EL ALAMI en sa qualité de Président Directeur Général de la société Aluminium du Maroc.
- Monsieur Benoit Valdo Benjamin Vaillant en sa qualité de Directeur Général Délégué de la société ALUMINIUM DU MAROC, Administrateur personne morale de la société ALM AFRICA

— **Nature et objet de la convention :** Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société Aluminium Du Maroc met du personnel à la disposition de la société ALM SENEGAL.

— **Montant des prestations fournies ou livrées :** En 2024, cette convention n'a pas produit d'effet.

— **Sommes encaissées :** Aucune somme n'a été encaissée en 2024 au titre de cette convention.

2.13. Convention de location d'un bureau commercial entre ALUMINIUM DU MAROC et la société AFRIC INDUSTRIES (convention écrite) :

— **Personnes concernées :**

- Monsieur Abdeslam EL ALAMI en sa qualité de Président Directeur Général de la société Aluminium du Maroc.
- Monsieur Koutit Mohamed en sa qualité de Directeur Général de la société AFRIC INDUSTRIES.

— **Nature et objet de la convention :** Il s'agit d'une convention de mise à disposition par ALM d'un bureau commercial à Casablanca avec toutes les fournitures nécessaires.

— **Modalités essentielles :** Rémunération annuelle de 79,2 KMAD.

— **Montant des prestations fournies ou livrées :** En 2024 le montant comptabilisé en produits d'élève à 79,2 KMAD.

— **Sommes encaissées en 2024 :** 87,12 KMAD TTC.

Rabat, le 30 Avril 2025

Aluminium du Maroc S.A
Rapport spécial des commissaires aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2024
Avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

A&T Auditeurs Consultants


A&T AUDITEURS CONSULTANTS
Résidence Les 4 Temps Bloc C
Avenue Abdelah Guenoun
Rue Al Yamane N° 57 - Tanger
Tel: +212 (0) 5 39 32 00 46

Nafeh AGOURRAM
Associé

BDO Audit, Tax & Advisory


BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
Boulevard Ryad, Rue Al Massara, ACS, Secteur 15,
10100 - Rabat
Téléphone : 212 5 37 63 37 02 (8 06)
Télécopie : 212 5 37 63 37 11
ICE 001529604000091

Abderrahim GRINE
Associé

VI- RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2024



GROUPE ALUMINIUM DU MAROC

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Aux Actionnaires de la société
ALUMINIUM DU MAROC S.A.
Zone industrielle – Route de Tétouan – Lot 78
Tanger– Maroc

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société **ALUMINIUM DU MAROC S.A** et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **270.957 KMAD** dont un bénéfice net consolidé de **41.343 KMAD**.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons l'attention sur l'état « Autres informations » joint au présent rapport, qui expose les contrôles fiscaux en cours dont font objet certaines filiales du groupe **ALUMINIUM DU MAROC**. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Notre réponse
Provision pour dépréciation des créances clients	
<p>Au 31 décembre 2024, la valeur des créances clients nettes de provisions s'élève à 368 millions de dirhams.</p> <p>La détermination des créances à déprécier requiert l'exercice du jugement de la direction sur la base d'une analyse continue de l'évolution du risque client.</p> <p>Compte tenu du caractère significatif du poste au regard du bilan du groupe, du jugement nécessaire à l'estimation des créances à déprécier et de la conjoncture de crise actuelle, nous avons considéré que ce sujet constitue un point clé d'audit.</p>	<p>Nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Prendre connaissance des procédures d'identification des créances clients à déprécier et de détermination du montant des dépréciations à constater ; — Tester le fonctionnement des contrôles dans le cadre des procédures mises en œuvre pour déterminer le niveau des dépréciations des créances clients ; — Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction pour évaluer les dépréciations à constater ; — Revue critique des autres créances clients dont l'ancienneté est importante non provisionnées par le management et recueillir auprès de la Direction des éléments probants mitigeant le risque (apurement en période subséquentes, protocoles d'accord, etc.).

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rabat, le 30 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

A&T Auditeurs Consultants

A&T AUDITEURS CONSULTANTS
Résidence Les 4 Temps Bloc C
Avenue Abdelhâh Guénoun
Rue Al Yamane N° 57 - Tanger
Tel : +212 (0) 5 39 32 00 46

Nafeh AGOURRAM
Associé

BDO Audit, Tax & Advisory


BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
Boulevard Mohammed VI, 10100 - Rabat
Téléphone : 212 5 37 63 37 02 (4 06)
Téléfax : 212 5 37 63 37 11
ICE : 001529604000091

Abderrahim GRINE
Associé